

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Lutte
Ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2049 - 9 novembre 2007 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

Réussir les grèves amplifier le mouvement



M 06189 - 2049 - F. 1,00 €

**Il y a 90 ans
les ouvriers prenaient
le pouvoir en Russie**

p. 16

Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Pétrole : réserves sous-estimées et profits estimables
■ Les bourdes de Christine Lagarde
■ Ratification du traité européen : Sarkozy passe en force
- p. 5 ■ Prix du gazole : marins pêcheurs et consommateurs dans le même bateau
■ Zébulon chez les Bretons
■ Non aux franchises médicales !
■ Conseil des ministres en Corse
- p. 6 ■ Sans-logis et mal-logés
- p. 10 ■ Les derniers développements de la crise financière mondiale
■ Une année en or pour les patrons
■ Salaire de Sarkozy : plus 172 % !
- p. 11 ■ SNCF : en 70 ans, de moins en moins de service public
■ Négociations patronat-syndicats : céder ce qu'on n'a pas et demander tout le reste
- p. 12 ■ Baisse du prix de l'eau à Lyon
■ Nevers : nouvelle menace d'expulsion
■ RSA : effet d'annonce

Tribune

- p. 6 ■ Coucher dehors avec un billet de logement opposable !

Dans les entreprises

- p. 7 ■ La préparation de la grève du 14 novembre et de ses suites à la SNCF, RATP, EDF-GDF
- p. 13 ■ Alcatel-Lucent
■ Les explosions dues au gaz
■ Cité HLM de Fonsal-Saint-Chamond
- p. 14 ■ Tours : nouvelles cliniques
■ Geodis-Cugnaux
- p. 15 ■ AXA - Paris 9^e
■ IBM-La Gaude
■ Haute-Savoie : le patronat voudrait de la main-d'œuvre sans la payer

Dans le monde

- p. 8-9 ■ Tchad : suites de l'affaire de l'Arche de Zoé
■ Pakistan : Musharraf tente de conserver le pouvoir
■ Palestine : territoire morcelé et économie sinistrée par l'État israélien
■ Émirats Arabes Unis : travailleurs du bâtiment en grève
■ Inde : travail des enfants

Il y a 90 ans

- p. 16 ■ Le 7 novembre 1917, les ouvriers prenaient le pouvoir en Russie

• Autonomie des universités

Mobilisation étudiante contre la loi Pécresse

Depuis fin octobre, un mouvement de grève des étudiants contre la loi Pécresse sur l'autonomie des universités se développe dans différentes facultés, et il continue à s'étendre.

À Rouen, les étudiants des facultés de lettres et de psychosociologie sont en grève depuis une semaine. Une assemblée générale a réuni 1 200 étudiants le 30 octobre, et 2 000 le 5 novembre. Dans d'autres villes, les étudiants étaient aussi très nombreux à participer aux assemblées générales : 700 à Aix-en-Provence, 800 à Paris-Tolbiac, près d'un millier à

Caen et à Toulouse-Le Mirail, où la grève a été votée, ainsi qu'à Tours, et des réunions sont prévues entre le 6 et le 9 novembre dans un certain nombre d'autres universités.

La loi « relative aux libertés et responsabilités des universités », dite loi Pécresse, votée au Parlement l'été dernier, accorde l'autonomie aux universités en matière de recrutement, de budget et de propriété immobilière.

Un des aspects de cette loi contre lequel les étudiants se mobilisent est le financement partiel des universités par des

fonds privés, provenant notamment des entreprises, comme cela se fait dans le système américain. Ils craignent, à juste titre, un accroissement des inégalités entre universités pauvres et celles dites « de prestige », où sont enseignées des matières profitant directement aux entreprises.

Le gouvernement croyait habile de faire voter cette loi par le Parlement au mois d'août, en plein milieu des vacances. Il est rattrapé par la rentrée universitaire...

Marianne LAMIRAL

• Faculté de Rennes

Les étudiants empêchent une expulsion

Courant octobre, la préfecture d'Ille-et-Vilaine a cherché à arrêter une étudiante de Rennes 2 pour l'expulser. Mina, d'origine comorienne, vit en France depuis trois ans, mais sa situation était « irrégulière » car les autorités de son pays lui ont vendu de faux papiers. Pour avoir dénoncé ce trafic, elle était passible d'une peine pour haute trahison dans son pays d'origine. Son entourage s'est mobilisé, et avec le concours des militants du Réseau Université Sans Frontière, un mouvement de solidarité s'est créé. Il y avait urgence : comme la police se rendait à son appartement, Mina ne pouvait plus rentrer chez elle, et se préparait à aller

se cacher à la campagne pendant les vacances.

La mobilisation des étudiants a permis d'être 500 dès la première manifestation, et 800 le 24 octobre. Deux jours après, la préfecture annonçait la régularisation de Mina. Une victoire de la solidarité et de la lutte collective.

Fête régionale de Lutte Ouvrière

GRENOBLE

Dimanche 11 novembre à partir de 11 h 30

Le Prisme

Seyssins

Terminus du tram C

Le prochain Cercle Léon Trotsky aura pour sujet :

Un long siècle de politique extérieure de l'impérialisme américain, de ses origines aux guerres d'Irak et d'Afghanistan

Vendredi 7 décembre à 20 h 30

**Théâtre de la Mutualité
24, rue Saint-Victor - Paris 5^e
(Métro : Maubert-Mutualité)**

Participation aux frais : 3 euros

Chars d'assaut en action

Un convoi ferroviaire de 22 chars Leclerc restera bloqué pendant une dizaine de jours à la gare de triage de Meaux, en Seine-et-Marne, officiellement pour des travaux de manutention sur les voies qu'il doit emprunter.

En fait, selon le journal de France 3 Île-de-France du lundi 5 novembre, son passage aurait créé une belle pagaille : un caténaire aurait été arraché et la tourelle d'un char s'en serait même prise à un TER (train express régio-

nal) de voyageurs !

Ce fleuron de l'armée française n'a même pas besoin d'être en opérations pour causer des dégâts. On se demande simplement quel était l'ennemi visé !

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009185576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Éditorial

D'Arlette Laguiller

Réussir les journées de grève pour amplifier et élargir le mouvement !



La majorité des organisations syndicales de la SNCF appellent à une grève reconductible à partir du 13 novembre, rejointes par celles d'EDF et de GDF, pour se défendre face aux attaques contre leurs retraites. Les syndicats de la RATP se préparent à s'associer à cet appel.

Des fédérations syndicales de services publics, des enseignants, des postiers, appellent de leur côté à la grève le 20 novembre, pour protester contre les suppressions d'emplois et pour revendiquer des augmentations de salaire.

Les cheminots, les agents de la RATP, d'EDF et de GDF ont toutes les raisons de refuser qu'on touche à leurs retraites. Les travailleurs de la fonction publique ont toutes les raisons de refuser la suppression de plus de 20 000 emplois, ce qui se traduira par la détérioration du service public.

Le gouvernement tente de présenter chacune de ces grèves comme une action catégorielle. Il s'efforce de dresser contre les grèves sa base électorale de droite, hostile aux salariés qui n'acceptent pas qu'on écrase leurs conditions d'existence pour favoriser les possédants.

Il voudrait bien, aussi, diviser les travailleurs, en présentant ceux qui agissent comme des privilégiés accrochés à leurs avantages. Mais il a de plus en plus de mal à y parvenir. La grande majorité des salariés ont regardé avec sympathie aussi bien la journée de grève du 18 octobre que le mouvement des hôtesses et des stewards.

Et pour cause ! Les travailleurs savent que les problèmes soulevés dans ces mouvements concernent l'ensemble du monde du travail. Les attaques contre la retraite ne se limitent pas aux régimes spéciaux. Avec le projet de porter à 41 puis 42 le nombre d'années de cotisation, le gouvernement veut obliger tous les salariés « à travailler plus longtemps pour gagner moins à la retraite ». Tous sont sous la menace de suppressions d'emplois. Même lorsqu'il n'y a pas de licenciements secs, ce sont des emplois en moins.

Quant aux salaires, leur insuffisance devient dramatique pour un nombre croissant de travailleurs.

Cela fait bien des années que le pouvoir d'achat baisse car les salaires sont bloqués alors qu'augmentent les prélèvements, dernièrement les franchises médica-

les, et qu'augmentent les prix.

La hausse des loyers est devenue catastrophique pour bien des familles ouvrières. L'emballlement des prix de l'essence et du fuel est en passe de le devenir. La ministre de l'Economie a le culot de conseiller d'« oublier son véhicule au profit de ses deux jambes et de ses deux roues » ! Ben voyons : se lever à 3 heures du matin pour arriver à 7 heures à son travail à pied ou en vélo ?

Depuis septembre, même les prix des produits alimentaires de base s'envolent, jusqu'au prix du pain ou des pâtes.

L'augmentation générale des salaires est devenue une revendication vitale pour tous les salariés. D'autres catégories populaires, comme les marins pêcheurs, en sont arrivées à la conclusion qu'elles n'ont pas d'autre choix que de se battre si elles veulent survivre. Le gouvernement apparaît de plus en plus clairement pour ce qu'il est : l'exécutif du grand patronat, exclusivement préoccupé d'accroître les profits et les revenus de la bourgeoisie, en foulant aux pieds les conditions d'existence de la majorité de la population.

Et tout cela pourquoi ? Pour que les profits en croissance aillent vers la spéculation qui, après avoir menacé de faillite le système bancaire, se porte sur les matières premières et en fait s'envoler les prix, avec toutes les conséquences que cela entraîne pour la population.

Cela ne peut pas continuer ! Il faut que les grèves et les manifestations réussissent. Les fédérations syndicales de cheminots, au moment d'appeler à la journée du 13 novembre, savaient qu'il y avait un appel à la grève pour le 20 novembre dans la fonction publique. Pourquoi cette dispersion des journées d'action ? Pourquoi contribuer à accréditer les mensonges sur le prétendu caractère catégoriel des luttes ? C'est l'ensemble des travailleurs qui subissent les coups. C'est ensemble que nous les arrêterons. Les journées d'action peuvent et doivent contribuer à mettre en mouvement le monde du travail dans son ensemble, services publics comme entreprises privées. Il faut que le succès de chaque étape oblige les directions syndicales à aller plus loin, à proposer d'autres étapes. Il faut que les luttes s'amplifient et convergent vers un mouvement de l'ensemble du monde du travail, seul à même de faire reculer un patronat arrogant et ses hommes de main au gouvernement.

Arlette Laguiller

• Face à toutes les hausses des prix

Il faut augmenter les salaires !

Tous les prix ne cessent d'augmenter, à commencer par ceux des produits de première nécessité : le logement, l'alimentation et les dépenses de santé. Face à toutes ces hausses, le quasi-blocage des salaires fait que la fin du mois commence souvent bien avant le 20 dans les familles ouvrières dans lesquelles rentre un salaire, et c'est bien pire pour les chômeurs.

La hausse du pétrole a fait grimper les prix des carburants, que ce soit lorsque l'on utilise sa voiture ou pour se chauffer. Mais elle entraîne aussi des

hausse dans les produits industriels et alimentaires. Et quelles mesures prend ce gouvernement, qui promettait pourtant une amélioration du niveau de vie quand il s'agissait d'obtenir les voix des électeurs ?

Pour augmenter le niveau de vie des plus riches, ça n'a pas entraîné. Dans les mois qui ont suivi les élections, les députés ont voté le bouclier fiscal qui baisse leurs impôts, et toute une série de dégrèvements sur les cotisations sociales en faveur des patrons. Mais pour les classes populaires, il n'y a que de

vagues promesses que « demain, on rase gratis », quand ce ne sont pas des conseils pour consommer moins !

Lundi 5 novembre, Sarkozy et sa ministre de l'Économie, Christine Lagarde, ont rencontré des industriels et des patrons de la grande distribution, pour les inciter à une « modération tarifaire » pour les produits de première nécessité. À l'issue de cette réunion, Christine Lagarde a dit « espérer une diminution des prix au début de l'année 2008 ». Sur quoi se base-

t-elle pour affirmer cela ? Sur rien, seulement sur le bon vouloir des industriels, les mêmes qui, justement, trouvent toutes les justifications possibles pour augmenter le prix de leurs produits. Et en attendant cette hypothétique baisse des prix, il a été décidé de la création d'un « Observatoire des prix et des coûts ».

Les travailleurs sont donc prévenus : face aux gros industriels ou aux patrons de la grande distribution, le gouvernement se contentera « d'inciter » et « d'observer ». Il n'y a

rien à en attendre de plus, et ils savent bien, de toute façon, que ce n'est pas parce que quelques produits baisseraient que leur niveau de vie augmenterait.

Si les travailleurs n'ont aucun moyen d'agir sur les prix, ils ont les moyens d'agir sur les salaires, et d'imposer à tous ces profiteurs, qui s'enrichissent de leur travail et qui les poussent toujours plus vers la pauvreté, d'augmenter les salaires afin que les richesses produites profitent à ceux qui les ont fabriquées.

Marianne LAMIRAL

• Pétrole

Des réserves sous-estimées pour des profits plus qu'estimables

Le prix moyen du litre de sans-plomb 95 frôle 1,30 euro et celui du diesel 1,14. Le fioul domestique avoisine les 72 euros l'hectolitre. Pour faire face à cette grave diminution du pouvoir d'achat, la ministre de l'Économie et des Finances, Christine Lagarde, promet de réunir les pétroliers afin de « discuter de la manière dont ils répercutent les hausses du prix du pétrole ». Autant demander à un pyromane d'éteindre le feu !

Le cours du baril de pétrole s'approche des 100 dollars et on nous ressort la même rengaine selon laquelle son prix augmenterait parce que les réserves pétrolières s'épuisent alors que la demande est de plus en plus importante.

Déjà, à la fin des années 1970, lors d'une hausse comparable, des « experts » relayés par les médias avaient prédit les affres consécutives à la fin des réserves d'hydrocarbures. Aujourd'hui, trente ans plus tard, d'autres ou les mêmes, s'accordent pour estimer ces réserves à une quarantaine d'années. Sauf que tous sont des experts... des compagnies pétrolières, les seules qui fournissent ce type de renseignements. Quand elles parlent de réserves, c'est de réserves connues et exploitables qu'il s'agit, c'est-à-dire financièrement rentables. Pas question, par exemple, de prendre en compte les gisements en eaux très profondes qui nécessiteraient des investissements importants.

L'objectif de ces compagnies n'est pas la livraison de pétrole pour la couverture la plus rationnelle possible des besoins mais la réalisation des profits les plus élevés possibles. Le flou sur la réalité des réserves et la propagande régulière sur le risque de pénurie sont une bénédiction pour les spéculateurs, une aubaine pour les magnats du pétrole qui justifient les augmentations de prix en les faisant passer pour une fatalité.

Depuis bientôt trente ans, pour une production de pétrole pourtant plus importante, les compagnies n'investissent plus

dans les raffineries. Celles-ci sont vétustes, tombent en panne, provoquent parfois des accidents graves comme à Texas-City où il y eut, en 2005, 15 morts et 105 blessés suite à l'explosion d'une raffinerie dont la date de construction remontait à... 1934 !

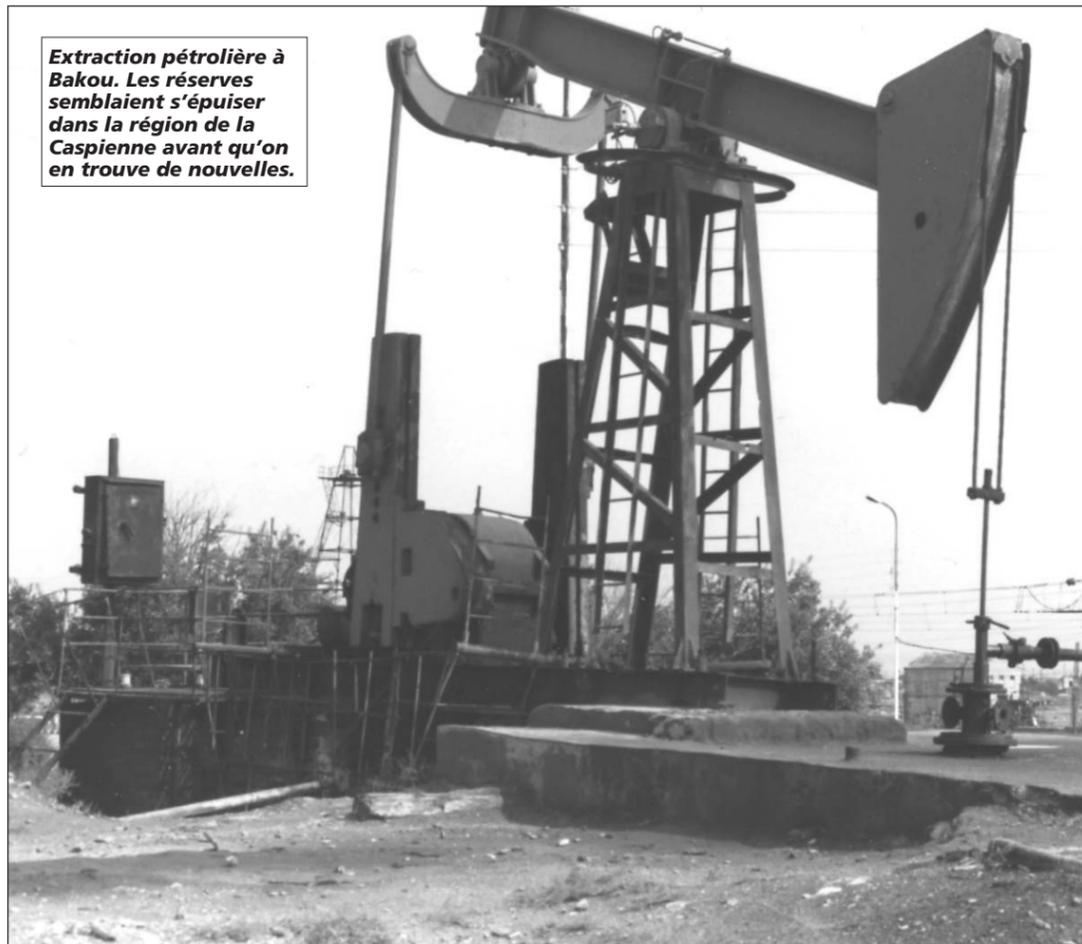
En 2006, les cinq plus grandes compagnies pétrolières du globe ont réalisé plus de 100 milliards de dollars de profits et Total a engrangé un bénéfice de 15,5 milliards de dollars ! Ces sommes colossales permettraient d'investir pour la prospection, l'extraction et le raffi-

nage afin d'optimiser les réserves. Non, elles servent à enrichir ceux qui ne savent déjà plus quoi faire de leur fortune.

Les réserves de pétrole qui ont mis des centaines de millions d'années à s'accumuler ne sont certes pas éternelles et ne peuvent pas se renouveler mais le spectre de la pénurie savamment entretenu profite aux pétroliers. Et, c'est une escroquerie supplémentaire que de laisser croire, comme le fait la ministre, que ceux à qui le crime profite pourraient en adoucir les effets.

Sophie GARGAN

Extraction pétrolière à Bakou. Les réserves semblaient s'épuiser dans la région de la Caspienne avant qu'on en trouve de nouvelles.



• Ratification du traité européen

Sarkozy veut passer en force

Sarkozy et ses partisans se sont félicités de l'adoption par les dirigeants des 27 pays de l'Union européenne, du « nouveau » traité simplifié de l'Europe. Pourtant, par son contenu, ce « nouveau » traité ressemble comme un jumeau au traité constitutionnel proposé par Giscard, et rejeté par une majorité d'électeurs français lors du référendum de 2005.

Les co-signataires du traité ne s'en cachent même pas.

Ainsi, dès juin 2007, la chancelière allemande Angela Merkel déclarait que « la substance de la constitution est maintenue ». Son homologue irlandais a été dans le même sens en précisant que « 90 % de la constitution sont toujours là ». De fait, ce traité réaffirme que « l'économie de marché où la concurrence est libre » est la règle, et que les services publics notamment devront d'y soumettre, en revanche il n'est plus question d'harmonisation sociale par le haut en Europe. De même, la Grande-Bretagne et

la Pologne ont obtenu d'être dispensées d'appliquer le peu de « droits fondamentaux » dont la Charte européenne se revendique.

Dans ces conditions, Sarkozy et ses amis ont quelques raisons de craindre que le nouveau traité soit, comme son prédécesseur, rejeté par les électeurs. Face à ceux qui réclament que sa ratification soit soumise à un référendum, ils affirment donc qu'une consultation des députés et sénateurs – parmi lesquels la droite est largement majori-

taire – suffit, ajoutant qu'en l'élisant à la présidence, une majorité d'électeurs a par avance donné carte blanche à Sarkozy. Sur ce terrain, l'UMP peut d'ailleurs compter sur l'appui du Parti Socialiste, dont la direction soutenait déjà le projet de constitution précédent.

Bien que certains responsables du PS auraient préféré que le parti s'abstienne pour ne pas trop s'afficher à la remorque de Sarkozy, le PS a finalement décidé de voter pour. Après avoir affirmé qu'« il faut bien

débloquer la situation », les dirigeants du PS ont donc décidé de ne pas empêcher l'adoption de ce traité.

Le morcellement de l'Europe en un grand nombre d'États, et les frontières qui en découlent, est certes une aberration, mais ce n'est pas ce traité qui le fera disparaître. Pas plus qu'en passant en force, Sarkozy fera disparaître les réticences de la majorité des travailleurs face à son projet, et plus largement face à sa politique.

Roger MEYNIER

• Christine Lagarde

La petite reine... de la bourde

Christine Lagarde, la ministre de l'Économie et des Finances, devrait plutôt s'appeler Christine Lagaffe. Après avoir annoncé un plan d'austérité que Fillon a dû démentir, elle vient encore de se prendre les pieds dans le tapis en demandant à ceux qui protestent contre la hausse de l'essence de rouler moins vite, d'utiliser Internet pour comparer les prix des carburants, de marcher à pied ou encore de prendre leur vélo...

Cette déclaration imbécile mais bien significative de son mépris pour la population, lui a valu une volée de bois vert de tous ceux qui ne peuvent se passer d'un véhicule, pour travailler. La FDSEA du Pas-de-Calais, par exemple, l'invite à « venir essayer de tirer une charrue ou un semoir à céréales avec un Vélip' » et un pêcheur lui demande comment faire pour « tirer ses filets avec un pédalo ».

François Hollande, lui, a rappelé que Marie-Antoinette avait répondu au peuple de Paris, venu lui réclamer du pain, de manger de la brioche. Les sans-culottes ne l'avaient pas entendu de cette oreille et en cette époque, plus troublée il est vrai, Marie-Antoinette y avait perdu sa perruque et sa tête. Aujourd'hui Christine Lagarde ne risque bien sûr rien de tel, mais la politique antipopulaire qu'elle mène depuis son arrivée au ministère fera peut-être se lever de nouveaux sans-culottes.

Cédric DUVAL

• Prix du gazole

Marins pêcheurs et consommateurs dans le même bateau

Démarré à Lorient le 2 novembre, le mouvement de colère des marins pêcheurs s'est étendu en quelques jours à d'autres ports de Bretagne, de la côte atlantique et de la Manche. Les raisons sont la difficulté grandissante éprouvée par les pêcheurs à vivre de leur travail, en particulier à cause de la hausse du prix du gazole, qui absorbe une bonne part de leurs revenus.

Un « comité de crise », constitué au début du mouvement au port du Guilvinec, dans le sud du Finistère, a, lors d'une assemblée générale réunissant près de 600 marins pêcheurs, stigmatisé le carburant dont le prix a doublé en deux ans. Alors que pour 2007, leurs calculs avaient été établis sur la base de 0,31 euro le litre de gazole détaxé, celui-ci leur est facturé actuellement entre 0,52 et 0,54 euro. Or, selon leurs calculs, un bateau ne peut guère être rentable au-delà de 0,30 euro le litre. Au Guilvinec, en particulier, le premier port du pays pour la pêche fraîche, la moitié de la flotte est constituée de chalutiers, les bateaux les plus gourmands en carburants, consommant entre 20 000 et 40 000 litres pour une campagne de deux semaines, ce qui représente entre 20 et 35 % de leur chiffre d'affaires.

Comme leurs ressources dépendent, en aval, du prix d'achat du poisson dans les criées par les grosses sociétés de mareyage qui fixent d'avance les prix en commun avec les grands réseaux de distribution, les patrons pêcheurs et les marins, rémunérés à la part de pêche, sont pris en tenaille. « *Quinze jours de mer et 300 euros, ce n'est pas normal* » criaient certains pêcheurs lors de la visite de Sar-

kozy au Guilvinec, le 6 novembre, certains d'entre eux ajoutant qu'ils hésitaient à partir pour gagner à peine plus que leur allocation chômage.

Il a suffi d'une hausse de 20 centimes par litre de gazole pour que les pêcheurs se sentent couler. C'est dire que le prix auquel mareyeurs et circuits de distribution leur achètent le poisson est scandaleusement bas, d'autant que les prix pour les consommateurs sont particulièrement élevés, eux !

Le 6 novembre au Guilvinec, les pêcheurs n'ont trouvé face à eux qu'un nouveau show d'un Sarkozy, flanqué du ministre de l'Agriculture et de la Pêche, Michel Barnier, qui proposait quelques pseudo-réponses à leur colère. Sarkozy a évoqué une exonération des cotisations sociales pour six mois, afin de compenser le « *surcoût dû à l'augmentation récente du gasoil* », puis demandé à

« Michel » (le ministre) d'élaborer « *un mécanisme qui réintègre le coût du gasoil dans le prix du poisson vendu à l'étal* » en quelque sorte, le poisson indexé sur le prix du pétrole, et enfin un « *plan de sauvetage* » pour « *moderniser les moteurs des navires* ».

Rien, on s'en serait douté, pour prendre sur les profits monstrueux des pétroliers. Rien d'un début de réponse à la hausse vertigineuse du carburant, rien, en tout cas, pour les matelots !

Face à un gouvernement dont la sympathie se porte bien évidemment plus vers les gros poissons de la chaîne de commercialisation que vers les 24 000 marins pêcheurs, ces derniers ont tout à gagner à maintenir la vapeur pour pouvoir continuer à vivre de leur labeur.

Viviane LAFFONT



Marins au Guilvinec.

Zébulon chez les Bretons

Entre le Tchad et les États-Unis, Sarkozy s'est livré à une visite-éclair aux marins pêcheurs en colère du Guilvinec. Fidèle à la mise en scène habituelle, le président est allé au contact, sous les sifflets et les huées. A grand renfort de « *Toi, si tu as quelque chose à dire, viens ici* », de « *Toi, tu n'as qu'à descendre* » et surtout... d'une compagnie de gendarmes

mobiles, il a annoncé « *des nouvelles* » qui n'en étaient pas vraiment. Pas une solution, de toute façon, aux yeux des marins pêcheurs... et consistant comme toujours à faire payer les frais de l'opération à la Sécurité sociale, puisqu'il s'agit essentiellement d'une « *exonération totale des cotisations sociales* » pour au moins six mois.

Les responsables du « comité de crise » des pêcheurs bretons avaient cru bon de lancer un appel au calme. Les pêcheurs ont, entre autres revendications, vertement rappelé au président qu'ils réclamaient, eux aussi, « *140 % d'augmentation* ». Mais ce dernier avait déjà d'autres poissons-chats à fouetter...

V.L.

Non aux franchises médicales !

Après que les députés ont adopté la loi mettant en place les franchises médicales, c'est au tour des sénateurs de se prononcer. S'ils suivent le même chemin, à partir du 1^{er} janvier prochain, avec les franchises médicales, il faudra sortir de sa poche sans espoir de remboursement 50 centimes d'euro par boîte de médicaments et par acte médical et 2 euros par transport sanitaire (ambulance ou taxi). Comme pour les lunettes, comme pour les dents, ceux qui n'en ont pas les moyens seront contraints de renoncer à se soigner.

ment prévu que ces franchises soient plafonnées à 50 euros par an et par personne, dans la loi qui a été votée, ce plafond n'apparaît nulle part. Les députés ne se sont prononcés que sur le principe des franchises, le plafond restant à déterminer par décret.

On a vu ce que cela donne avec le forfait hospitalier qui était de 3 euros à sa création en 1982 et qui, de décret en décret, atteint aujourd'hui 16 euros !

Il faut continuer à se mobiliser contre les franchises médicales !

Alors qu'il était initiale-

Sophie GARGAN

Le Collectif contre les Franchises Médicales appelle à un rassemblement **lundi 12 novembre à 18 heures devant le Sénat**, 15, avenue de Vaugirard (Métro Saint-Sulpice - RER B Luxembourg).

Lutte Ouvrière s'associe à cet appel.

• Conseil des ministres en Corse

Le prix de l'impopularité

Quand on a demandé à la ministre de l'Économie, Christine Lagarde, combien avait coûté le déplacement du Conseil des ministres en Corse, elle a répondu : « *Le fait de rester en contact avec les gens, ça n'a pas de prix* » !

Pour avoir le « contact » avec la population, encore aurait-il fallu qu'Ajaccio ne soit pas quadrillée par des barrières de sécurité, et que les quelque 1 500 CRS, gendarmes et policiers déployés pour l'occasion lui permettent de s'approcher de la préfecture transformée en camp retranché.

Cette partie de campagne ministérielle a nécessité une vingtaine d'avions pour transporter les membres du gouvernement, leurs collaborateurs et les forces de sécurité. Sans compter la noria d'hélicoptères,

de voitures et de cars nécessaires pour effectuer le trajet de l'aéroport à la ville.

Quant au prix que cela a coûté, le porte-parole de l'Élysée a répondu qu'il n'avait pas de « *bilan exact chiffré* ». Et pour bien montrer que ce n'est pas sur le budget « voyages organisés » que le gouvernement compte faire des économies, Sarkozy a promis qu'il y en aurait d'autres du même genre. Il a aussi avancé l'idée qu'un prochain Conseil des ministres pourrait se tenir dans un département ou territoire d'outre-mer. On peut parier sans grand risque que cela se fera plutôt aux Antilles, à la Réunion ou en Polynésie... qu'à Saint-Pierre-et-Miquelon en plein hiver !

Marianne LAMIRAL

À quand une éolienne sur la planète alpha-742-k ?

Pour compenser les émissions de gaz carbonique occasionnées par le déplacement du Conseil des ministres, Sarkozy a demandé à Borloo, ministre de l'Écologie, de se pencher sur le financement d'un projet de centrale hydro-électrique au Mexique.

Lorsque le même Borloo s'était rendu au pôle Nord en octobre pour constater le réchauffement climatique, il

avait déjà promis que les 65 tonnes de CO₂ émises par son avion seraient compensées par le financement d'une centrale hydro-électrique... au Mexique ! S'agit-il de la même ?

Apparemment, pour justifier les dépenses énergétiques du gouvernement et la pollution qu'elles entraînent, le ministre n'a qu'un seul joker à sortir de sa manche.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Coucher dehors avec un billet de logement « opposable » !

Christine Boutin, ministre de la ville et du logement, vient de justifier la énième évacuation policière des mal logés de la rue de la Banque. Par l'intérêt général des mal logés ! Comme tous les notables qui font expulser, elle prétend agir au nom de ceux qui attendent sur des listes depuis des années, contre les malotrus qui voudraient leur passer devant !

Rue de la Banque, en plein cœur des affaires de la Bourse de Paris, 300 familles environ campaient dans la rue, depuis le début octobre, pour protester contre leurs conditions d'hébergement et exiger une solution décente de relogement. Il s'agit de travailleurs dont le revenu est trop faible pour qu'un propriétaire privé accepte de leur louer un appartement. Les demandes de logement HLM mettent des années à aboutir. C'est donc la galère des hôtels avec une famille nombreuse, une chambre minuscule, et pas de possibilité de faire la cuisine ; quand ce ne sont pas les taudis insalubres loués à prix d'or, où des mômes s'intoxiquent irréversiblement au plomb, comme un procès vient de le rappeler. Et la crainte permanente de se retrouver complètement à la rue.

La situation est de plus en plus dramatique pour l'ensemble des classes populaires. Extrêmement difficile de se loger à un prix abordable, ou souvent avec des temps de transports très allongés. L'augmentation délirante des prix des loyers (37,7 % entre 1998 et 2006) pèse sur tous les budgets.

Mais qu'à cela ne tienne, le gouvernement est satisfait.

Patience, il y aura de nouveaux logements ! Certes la ministre Christine Boutin ne pourra pas faire grand chose pour les faire construire en 2008, mais « en 2012, là je pense que ça ira très bien ». Comme il en faudrait au moins un million dans les prochaines années... est-ce que ce sera pour 2012, pour 2040 ou pour la Saint Glinglin ?

Patience, un comité chargé par Nicolas Sarkozy de faire des propositions vient de rendre sa copie. Pour la région parisienne par exemple, secteur en France où la situation du logement est la plus catastrophique, il propose un « plan Marshall » de construction de... 30 000 logements sociaux par an. À qui en sera imposée la construction ? Aux maires que la loi oblige déjà à en construire 20 %, mais qui s'y refusent pour

beaucoup, à commencer par les amis de Nicolas Sarkozy ?

Patience, il y aura aussi de nouveaux propriétaires ! Là, on peut probablement croire Sarkozy et Boutin, qui ont annoncé leur intention d'imposer aux organismes de HLM la vente d'au moins 40 000 logements par an et de favoriser les prêts hypothécaires pour inciter les ménages à « l'accession à la propriété ». Chaque année, 30 000 logements sociaux à construire mais 40 000 à retirer du parc, le résultat est négatif ! Par ailleurs, la « France des propriétaires » de Sarkozy, cela veut dire aider les banques et la spéculation immobilière, déjà responsables de la hausse des prix, et pousser les familles modestes à s'endetter encore plus ! Ce sont précisément ces mécanismes qui sont à l'origine de la crise immobilière et financière aux USA, qui menace l'économie mondiale et a déjà jeté hors de leur logement des centaines de milliers de travailleurs américains.

Mais patience, il y aura aussi, dès le début janvier, cette fameuse loi « Dallo », ou « droit au logement opposable ». Offrant théoriquement un toit aux « locataires menacés d'expulsion sans relogement ». Boutin se pencherait sur les dossiers des familles de la rue de la Banque pour examiner si elles répondraient aux critères... Une véritable fumisterie, quand on sait quels efforts elle a précisément déployés récemment, devant le parlement, pour que la loi et ses décrets permettent le moins d'applications possibles !

La « trêve hivernale » qui a commencé le 1^{er} novembre, et protège de l'expulsion en plein hiver certains locataires (mais pas tous), ne résoudra pas non plus la question.

Les mal logés ont raison d'exprimer leur refus d'être les victimes des « marchands de sommeil » et des requins de l'immobilier. Salaires, emplois, mais logement aussi, doivent être mis au programme général de lutte de tous les travailleurs. En commençant, pour le logement, par la réquisition des logements vides que les propriétaires refusent de louer souvent pour des raisons spéculatives, et par la mise en chantier des 2 millions de logements qui manquent à l'échelle du pays et pourraient être financés sur l'argent aujourd'hui versé à fonds perdus au patronat.

Vincent BERGER

Convergences Révolutionnaires n° 53 (septembre-octobre 2007)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Industrie pharmaceutique : les rouages de la machine à profits

Articles : Pour un nouveau parti révolutionnaire – Pouvoir d'achat, retraites, droit de grève... des cheminots et des autres : à attaque globale réponse globale ! – Peugeot-Citroën : des milliers de licenciements programmés – Universités : la réforme ou la casse ? – Allemagne : la grève bradée des cheminots – Belgique : le communautarisme contre les travailleurs.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Sans-logis et mal-logés

Un logement décent, c'est un droit !

La ministre du Logement, Christine Boutin, a traité de « meute » les familles qui campent depuis un mois rue de la Banque, près de la Bourse, à Paris, pour réclamer un logement pérenne.

Et suite à l'installation d'autres tentes dans d'autres lieux, comme place de Stalingrad et, depuis le 18 octobre, à cause d'un incendie rue Godefroy-Cavaignac dans le 11^e arrondissement, la ministre a décidé de régler à sa manière ce problème humain : elle s'est déclarée « déterminée à ne pas tolérer que des campements s'installent dans Paris ». Elle envoie les CRS disperser ces rassemblements publics et elle insulte ceux qui les soutiennent les accusant « d'instrumentaliser la pauvreté ».

Dans le même temps, face au public, mardi 6 novembre sur France-Inter, elle a admis que la situation est « catastrophique, qu'il faut que nous construisions, car depuis 20 ou 30 ans, on n'a pas construit. »

Cela est parfaitement vrai, trois millions de personnes sont mal logées en France, dont un million sont même privées de domicile personnel, logeant en hôtels borgnes, en hébergements provisoires ou dans des campings.

Mais, en 2007, 117 000 logements sociaux seulement devraient sortir de terre et, en 2008, le budget du logement de Boutin n'en prévoit que 142 000. Voilà tout l'effort que le gouvernement

est prêt à consentir face à cette « catastrophe » !

Le gouvernement n'est certes en place que depuis six mois. Mais de Sarkozy à Fillon, ce sont les mêmes hommes qui étaient au pouvoir durant les cinq années précédentes. Et malgré sa prétention à la rupture avec le passé, ce gouvernement non seulement n'a pas mis en chantier un nombre substantiel de logements, mais pas même un plan destiné à sortir de cette situation que Boutin reconnaît catastrophique. Sa priorité est de multiplier les aides aux promoteurs immobiliers privés pour construire des logements privés, 400 000 par an sont programmés. Car, Sarkozy l'a promis : « Chaque Français deviendra propriétaire ». S'il a les moyens d'emprunter sur 30 ou 50 ans !

En ce début d'hiver, Christine Boutin, comme tous ses prédécesseurs depuis 20 ans, interprète son rôle sur la scène gouvernementale : compatir au manque de logements sociaux, promettre d'en construire mais en faire moins que le minimum... quitte à demain verser une larme sur les morts de froid !

Louis BASTILLE



Évacuation par la police des sans-abris qui campent sur le trottoir, rue de la Banque.

Propriétaires... mais mal logés

La vente de logements sociaux s'inscrit dans la démagogie de Sarkozy qui veut, dit-il, augmenter le nombre de propriétaires de leur logement. Comme s'il y avait quelque chose de commun entre un bourgeois qui possède plusieurs immeubles de rapport et un ménage de milieu populaire devenu propriétaire de son logement en se saignant. En haut de l'échelle un logement n'est qu'un placement ; à l'autre bout, c'est l'espoir de sortir de la précarité en ayant l'assurance d'avoir un toit que l'on pourra transmettre à ses enfants. Mais, outre les traites à rembourser à la banque, le ménage devra payer des charges importantes sur-

tout si l'immeuble vieillit et nécessite des travaux lourds.

Pour continuer à habiter sous le même toit, il devra consacrer à cela une part encore plus grande de ses ressources. Or dans un immeuble ou une cité, quand une partie des propriétaires ne peut plus payer, l'état des logements se dégrade rapidement.

Telle est la situation qui menace nombre des nouveaux « propriétaires » à la sauce Sarkozy. Il y avait déjà les « travailleurs pauvres », il nous prépare la catégorie des « propriétaires pauvres ».

J.S.

La préparation de la grève du 14 novembre et de ses suites

• À la SNCF

À une semaine du redémarrage de la grève prévue pour le 13 novembre au soir contre la mise en cause du régime des retraites, toutes les fédérations de cheminots, à l'exception de la FGAAC, se sont jointes au mouvement. Les cheminots pour leur part sont très attentifs et discutent beaucoup de la situation, plus même parfois qu'avant le 18 octobre. C'est qu'outre la volonté de se remettre en grève, et cette fois-ci pour de bon, de nombreuses questions se posent quant à la politique du gouvernement et à celle des directions syndicales.

Après la venue très médiatisée de Sarkozy aux ateliers du Landy, lors de laquelle il déclara que les mesures envisagées pourraient ne pas toutes s'appliquer aux anciens embauchés, de nombreux cheminots se demandent si cette prétendue bourde sur les décotes ne préfigure pas l'axe des futures négociations. Cette interrogation paraît d'autant plus justifiée que les syndicats ne disent pas clairement : « Retrait de toutes les mesures gouvernementales ! », certains ayant même publiquement accepté l'abandon des 37,5 annuités de cotisations. À cela s'ajoute la lenteur avec laquelle les syndicats de la RATP entendent déposer leur préavis de grève, le fait que la

fonction publique sera en grève près d'une semaine après le début du mouvement dans les transports publics et à l'EDF-GDF, le fait encore que la grève du 20 novembre dans la fonction publique est d'emblée limitée à une journée. Bref, tout cela rend bien des cheminots méfiants sur la politique des directions syndicales et sur leur volonté réelle de faire reculer le gouvernement.

Le fait que la CGT et SUD-Rail aient refusé de se rendre aux négociations « tables rondes » programmées par la SNCF les 6 et 12 novembre en a rassuré plus d'un. Mais que FO ait accepté « pour voir », que la FGAAC tout comme la CFDT soient elles aussi accourues,

donne aux cheminots le sentiment que chaque syndicat joue sa propre carte, se moquant ainsi de l'intérêt collectif des travailleurs.

Toutes ces prises de position créent un sentiment d'inquiétude, qui pour l'heure bride un peu l'enthousiasme qui s'était manifesté à l'approche de la grève du 18 octobre. Et pourtant, chacun a bien conscience que l'enjeu est de taille, que l'on ne peut pas laisser passer une telle attaque, qui par ailleurs serait la porte ouverte à bien d'autres, tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Mais chacun se rend compte aussi qu'une inquiétude croît du côté de la direction de la SNCF et du gouvernement, et ce simple fait est encourageant. Le ministre du Travail, Xavier Bertrand, vient de faire « d'ultimes propositions d'aménagements », qui ne modifient en rien la réforme gouvernementale et qui de ce fait seront à juste titre ignorées.

L'ambiance est donc aujourd'hui sérieuse, réfléchie.



La conscience progresse, y compris parmi les plus jeunes, qui se demandent comment faire pour garder le contrôle de la grève, comment éviter de se retrouver prisonniers d'une indécision ou d'un recul syndical. Certains, qui n'avaient pas participé aux assemblées de grévistes lors de la journée du 18 octobre, disent maintenant qu'ils y viendront dès le 14 novembre. D'autres ou les mêmes affirment dès à présent

qu'il faudra tenir au moins jusqu'au 20 novembre, date à laquelle la fonction publique se mettra en mouvement. A défaut de pouvoir organiser une jonction des luttes, des cheminots veulent l'imposer.

C'est dire que de nombreux cheminots se préparent à la grève, mais ce coup-ci en étant beaucoup plus attentifs à ce qui sera fait.

Correspondant LO

• À la RATP

Comme ceux de la SNCF et de l'EDF, les syndicats de la RATP se sont rencontrés le 31 octobre, sans que rien ne sorte de cette rencontre, si ce n'est qu'ils allaient... attendre encore un peu avant de se décider à déposer un préavis de grève. Le gouvernement et la direction auraient-ils cédé quoi que ce soit à la RATP ? Evidemment non. Mais certains syndicats, dont les autonomes du SAT, manœuvrent, louvoient, espérant peut-être que la direction aura la bonté de leur lâcher un petit quelque chose, ce qui leur permettrait de crier victoire. C'est cette situation, somme toute banale, qui autorise la CGT à attendre elle aussi, pour soi-disant préserver une unité syndicale qui de toute façon n'existe pas. Durant une semaine, la CGT en est réduite à faire savoir à ses seuls militants qu'elle déposera bien un préavis reconductible pour le 14 novembre, avec les autres secteurs des transports publics. Le préavis lui-même ne sera déposé que le jeudi 8 novembre, au dernier moment et afin que soient respectés les cinq jours de délai avant le début de la grève.

Des propositions peuvent bien sûr être faites par la direction, concernant les décotes par exemple, ou l'octroi de quelques points supplémentaires en fin de carrière, ou de primes pour compenser l'allongement



des annuités. De telles « concessions » sont d'ailleurs suggérées par le gouvernement lui-même, pour qui le plus important est le passage aux 40 annuités, sans lequel l'augmentation ultérieure aux 41 et 42 annuités pour tous deviendrait plus difficile. La direction de la RATP peut donc lâcher quelques miettes au SAT, comme la SNCF l'a fait à la FGAAC, avec le peu de succès que l'on sait.

Si de telles manœuvres ne risquent pas d'arrêter la grève, elles laissent cependant un goût amer à bon nombre d'agents, qui ont le sentiment que bien des choses se trament hors d'eux, sans qu'ils en soient informés, sans que leur avis ne leur soit même demandé. Mais si cette absence de clarté agace, elle n'empêche pas que dans bien des secteurs une mobilisation se construise. Des travailleurs se préparent pour la prochaine grève, en expliquant autour d'eux l'importance, soulignent le rôle que doivent jouer

les assemblées des grévistes, la nécessité pour ces derniers de décider, de contrôler, pour que le mouvement aille au bout de ses possibilités.

Au moment où nous écrivons, et en l'absence de préavis déposé par les syndicats qui doivent se revoir en principe le jeudi 8 novembre, l'ambiance pour la grève est semble-t-il moins forte qu'avant la journée du 18 octobre. Mais le mouvement est prêt à repartir, fortement même. Dès que les préavis seront déposés, la pression montera d'un ou plusieurs crans. De toute façon, seule une grève puissante et résolue pourra faire reculer le gouvernement. C'est ce qu'il faudra pour préserver les retraites et mettre un coup d'arrêt à toutes les attaques contre les conditions de travail et la baisse du niveau de vie que les mesures gouvernementales amèneront inéluctablement.

Correspondant LO

• À EDF-GDF

Il paraît assuré que les grévistes du 18 octobre vont remettre ça le 14 novembre. Certains se posent la question de la suite, souvent sous cette forme : « Alors, après le 14, le 20 ? »

L'ensemble des fédérations syndicales ont appelé à la grève, la CGT et FO rapidement, et les autres un peu plus tard. Evidemment, l'attitude peu résolue des syndicats suscite bien des interrogations.

Les cinq fédérations syndicales viennent de convenir d'une réunion à huis clos pour décider de l'après-14 novembre. De toute façon, la

question est posée de ce que feront les électriciens et gaziers si les cheminots et les agents de la RATP continuent le mouvement après le 14, comme on peut s'y attendre.

En attendant, c'est la journée du 14 qui est l'objectif et, même si les fédérations ne paraissent pas très décidées, les militants, au moins dans la région parisienne, ont décidé de préparer des assemblées générales le 13, veille de la grève, ce qui ne s'était pas produit avant la grève du 18 octobre.

Correspondant LO



• Pakistan

Le général Musharraf tente de conserver le pouvoir

Samedi 3 novembre le président du Pakistan, le général Pervez Musharraf, a choisi de décréter l'état d'urgence, huit ans près le coup d'État qui l'avait amené au pouvoir en 1999.

La Cour suprême pakistanaise devait se prononcer ces jours-ci sur la validité de sa réélection à la présidence le 6 octobre dernier. En effet depuis 2001 il a accepté d'afficher un semblant de démocratie. Formellement son élection était acquise, puisque les assemblées nationales et provinciales qui l'ont élu le soutiennent. Mais le général est en conflit depuis plusieurs mois avec le pouvoir judiciaire. Méfiant, il a préféré suspendre toutes les libertés démocratiques. Quelque 1 500 personnes ont été arrêtées, principalement les avocats et les magistrats qui le contestent, mais aussi des dirigeants des partis politiques. Il a également suspendu les chaînes de télévision non-gouvernementales et les réseaux de téléphone mobile.

Ce choix du général Musharraf lui a valu des remontrances de Washington, qui le soutenait jusque-là sans la moindre critique. Il a en effet renversé le paravent démocratique déployé par les États-Unis au Pakistan, les élections annoncées pour janvier prochain et l'arrangement qui prévoyait le retour sur la scène politique de Benazir Bhutto, censé offrir un sem-

blant d'alternative parlementaire. Avant de rentrer au Pakistan, elle avait pris soin de déclarer qu'elle soutenait l'intervention en Afghanistan et que le « Pakistan resterait un allié ferme des États-Unis ».

Le Pakistan est un satellite des États-Unis. Mais les attentats du 9 septembre 2001 ont changé sa position. Le Pakistan compte une majorité de musulmans et est doté de l'arme nucléaire. Il sert de base arrière aux talibans afghans. Tout cela aurait dû l'inscrire sur la liste des États mis à l'index par les États-Unis, avec l'Afghanistan, l'Irak et l'Iran. Mais les États-Unis ont choisi, au contraire, de l'épauler et de le mobiliser contre les talibans afghans. Musharraf a donc reçu une aide financière et militaire comme jamais auparavant. Les États-Unis espéraient ainsi disposer d'un allié dans cette région, et Musharraf entendait en tirer une plus grande longévité politique.

Musharraf a parfois livré des islamistes aux États-Unis, mais ceux-ci ont poursuivi leurs incursions en Afghanistan. Cela a obligé l'armée pakistanaise à se déployer le long de sa frontière commune avec ce pays. Et les talibans s'en sont pris aux troupes pakistanaises. Devant ses pertes croissantes, le Pakistan a tenté, sans succès, de négocier avec les talibans pour qu'ils cessent leurs attaques, avec pour conséquence d'aug-

menter la pression américaine à son égard. En octobre dernier, les États-Unis exigeaient du général Musharraf qu'il « transforme l'essentiel de son armée en une force anti-insurrectionnelle, entraînée à combattre Al-Qaida et ses soutiens extrémistes tout le long de la frontière ». Plus facile à dire qu'à faire, car une partie de l'armée est perméable à l'influence des talibans. L'armée affronte aussi des groupes tribaux, s'oppose à des trafiquants de drogue et divers gangs, et là aussi elle est perméable à la corruption.

La pression américaine sur le Pakistan, et tout le reste, a affaibli la position de l'armée, base du régime de Musharraf. C'est ce qui avait conduit les États-Unis à envisager une autre solution avec le retour de Benazir Bhutto, issue d'une famille de grands propriétaires, fille d'un ancien dirigeant du pays exécuté par l'armée. Musharraf fait le pari que les États-Unis, ne pouvant prendre le risque que le Pakistan sombre dans un chaos qui profiterait aux islamistes, continueront de le soutenir. Mais ils pourraient aussi lui trouver un successeur... au sein de l'armée.

En attendant, les États-Unis récoltent ce qu'ils ont semé en intervenant militairement en Afghanistan et en Irak, rendant encore plus instable une région déjà explosive.

Jacques FONTENOY

• Inde

Travail des enfants L'exploitation a sa logique

Le journal britannique *The Observer* a révélé que la chaîne américaine de vêtements Gap sous-traitait une partie de sa production à une usine indienne où sont employés des enfants de 10 ans. Ces enfants ont raconté qu'ils étaient battus, injuriés et qu'ils avaient de longues heures de travail dans des conditions insalubres pour un salaire misérable. Pire encore, certains ne sont pas payés du tout. Ils travaillent pour rembourser la dette que leurs parents ont contractée vis-à-vis du propriétaire de l'usine.

Sans nier les faits, Gap prétend ne pas être au courant. Ce serait un sous-traitant local qui aurait mal agi. À en croire sa direction, Gap condamnerait le travail des enfants et exigerait de ses sous-traitants qu'ils n'y recourent pas. Gap aurait même rompu des contrats avec certains sous-traitants indiens après une affaire similaire en 2004.

Or Gap et nombre d'autres groupes occidentaux font faire leur production en Inde pour profiter des bas salaires, c'est-à-dire, directement ou indirectement, du travail des enfants. Et ils le font en connaissance de cause. Les organismes les plus officiels estiment que 55 millions d'enfants de moins de quatorze ans travaillent en Inde. Alors, en bons gestionnaires, bien des

entreprises cherchent à faire des économies et à obtenir le meilleur prix pour ce qu'elles achètent, y compris la force de travail.

MAIS COMMENT VOULEZ-VOUS QUE NOUS SOYONS AU COURANT DE CE QUI SE PASSE DANS NOS ATELIERS EN ASIE ?



D'ailleurs cette année, craignant que son bénéfice ne diminue, Gap s'est engagé devant ses actionnaires à faire des économies. Il a donc licencié 2 200 travailleurs dans ses quelque 3 100 magasins, aux États-Unis, en Europe et au Japon. On peut imaginer qu'il a aussi fait pression auprès de ses fournisseurs indiens pour qu'ils réduisent leurs coûts. Ce que ces derniers, qui tiennent également à leur profit, n'ont pu faire qu'en exploitant des enfants plutôt que des adultes, ou en exploitant un peu plus ceux qu'ils employaient déjà.

Paul GALOIS

• Émirats Arabes Unis

Travailleurs du bâtiment en grève

Fin octobre, plusieurs milliers d'ouvriers du bâtiment, pour la plupart indiens, pakistanaï et bengladaï, se sont mis en grève et ont manifesté à Dubaï, bloquant l'artère principale de la zone industrielle de Jebel Ali. Ils exigeaient des augmentations de salaire et une amélioration de leurs conditions de logement et de transport. D'autres grèves ont éclaté à la suite, malgré l'annonce par les autorités de Dubaï de l'expulsion et du bannissement à vie des manifestants, et les interventions des forces de police.

Interdites aux Émirats, grèves et manifestations ouvrières

semblent cependant avoir été entendues par les dirigeants puisque, à Jebel Ali, les grévistes ont non seulement échappé à l'expulsion mais ont même repris le travail après avoir obtenu de leurs patrons quelques promesses. En l'occurrence, la firme Arabtec qui les emploie est en effet chargée de poursuivre la construction de la tour Burj Dubaï, l'immeuble le plus haut du monde, dont l'émirat a l'intention de faire l'une de ses vitrines touristiques. Le chef de la police a même ostensiblement menacé de poursuites les entreprises qui failliraient au respect des normes d'hygiène et

de sécurité dans les foyers d'hébergement des travailleurs étrangers.

700 000 ouvriers du bâtiment, principalement asiatiques, travaillent dans ce pays composite de quatre millions d'habitants, employés essentiellement à la construction de luxueux centres commerciaux, hôtels pour milliardaires ou îles artificielles, pour des salaires allant de 150 à 180 dollars (de 100 à 125 euros). Une précédente grève, en mars 2006 à Burj Dubaï, avait déjà fait poser les outils à plusieurs milliers d'entre eux.

Le « boom » dans la cons-



Les travailleurs du bâtiment en grève et la police anti-émeutes.

truction émiratie suscite sans doute bien des appétits de profit, locaux et internationaux. L'exploitation des ouvriers du

bâtiment commence à son tour, semble-t-il, à entraîner des grèves.

Viviane LAFFONT

• Tchad

Suites de l'affaire de l'Arche de Zoé

Poker menteur

Deux jours après une visite éclair au Tchad, au cours de laquelle il a rapatrié trois journalistes français et quatre hôtesses de l'air espagnoles inculpés dans l'affaire de l'Arche de Zoé, Sarkozy a déclaré qu'il irait « chercher tous ceux qui restent, quoi qu'ils aient fait ».

Ces interventions, qui semblent aller dans le sens d'un procès en France, et non au Tchad, des membres de l'association l'Arche de Zoé, ont pro-

voqué la colère de certains Tchadiens, qui y voient une ingérence inacceptable du gouvernement français... qui n'est cependant pas à une ingérence près dans les affaires tchadiennes, y compris militaires.

Cette affaire de l'Arche de Zoé et les gesticulations de Sarkozy auraient même fait monter d'un cran les sentiments antifrançais d'une partie de la population tchadienne. Cela se comprend, dans un pays où l'ex-puissance colonisatrice

n'est pas forcément populaire !

Quant aux magistrats tchadiens, priés de se plier à ce que Déby leur demande de faire, ils grognent évidemment au nom d'une « indépendance de la magistrature » dont il n'est pas sûr qu'ils aient toujours été les champions.

Depuis le 11 août 1960, date de l'indépendance, la France n'a pratiquement jamais cessé d'être présente au Tchad. En premier lieu, militairement. Plusieurs centaines de soldats et

d'importants moyens y sont ainsi stationnés en permanence, prêts à intervenir pour défendre les intérêts de l'impérialisme français au Tchad comme dans toute la région.

Sans l'appui de cette force, il y a d'ailleurs fort à parier que le régime dictatorial et corrompu de l'actuel président Idriss Déby, depuis longtemps usé et à bout de souffle, aurait succombé face aux bandes armées de l'opposition. Dans ces conditions, Déby peut difficilement se fâcher

complètement avec la France, même s'il souhaite éviter la mise en place d'une force européenne à la frontière du Darfour, comme Sarkozy peut difficilement se fâcher avec Déby s'il n'a pas dans la manche un dictateur de rechange.

Alors les deux, l'un au nom de la défense des enfants tchadiens, l'autre au nom de la défense de ses ressortissants, sont lancés dans une partie de poker menteur.

Roger MEYNIER

• Palestine

Un territoire morcelé et une économie sinistrée par l'État israélien

Depuis dimanche 28 octobre, suite à des tirs de roquette venant du territoire palestinien de Gaza, Israël a décidé de nouvelles sanctions économiques, réduisant notamment ses livraisons de carburant, ce qui entraîne une baisse de la production électrique et paralyse toute l'économie de cette région. Israël continue ainsi d'étrangler la population palestinienne de Gaza, sous prétexte que le Hamas y a pris le pouvoir en juin dernier. Mais en fait les dirigeants israéliens continuent à s'en prendre à l'ensemble des Palestiniens, de Gaza comme de Cisjordanie.

Le seul point de passage entre Gaza et Israël ayant été fermé, aucune exportation n'a pu avoir lieu depuis le mois de juin, et les importations sont limitées aux produits alimentaires. Dans le secteur industriel, qui produit essentiellement pour l'exportation, environ 70 % des travailleurs seraient au chômage. La situation est similaire pour l'agriculture ou le bâtiment.

Mais en Cisjordanie aussi l'implantation de colonies israéliennes et la construction de toute une série d'infrastructures aboutissent au même résultat. Le nombre de colons israéliens est actuellement estimé à 270 000, contre 2 millions et demi de Palestiniens.

Les colonies juives proprement dites n'occuperaient qu'un peu moins de 2 % de la Cisjordanie mais, comme elles sont implantées de façon dispersée sur tout le territoire, plus de 40 % de la surface serait de ce fait con-

gées palestiniens, quand elles ne les coupent pas en deux, obligeant les habitants à effectuer de larges détours pour se rendre à leur travail, ou les enfants à leur école, et à perdre encore plus de temps avec les contrôles

arrachés afin de créer une zone dite « de sécurité » d'une cinquantaine de mètres, des milliers d'hectares de terres cultivables ont été confisqués aux Palestiniens. Le mur fait aussi obstacle aux paysans pour

À ce morcellement du pays, créé par les constructions israéliennes, s'ajoute la répartition inégalitaire de l'eau. Les eaux du Jourdain, qu'elles soient de surface ou souterraines, sont depuis 1967 sous le contrôle d'Israël qui, selon la Banque mondiale, en accapare près de 90 % pour les colonies juives, les Palestiniens ne disposant que des 10 % restants. La majorité des villes et des villages palestiniens n'ont droit à l'eau potable que quelques heures par semaine, tandis que les postes militaires et les colonies en disposent continuellement. 70 % de l'eau distribuée aux colonies est consacrée aux cultures irriguées pour l'exportation et, pour ces cultures, Israël pompe aussi sans retenue dans les nappes phréatiques, tandis que les Palestiniens n'ont pas le droit de forer des puits. À Gaza, Israël a retiré ses colonies, mais a laissé aux Palestiniens une eau saumâtre impropre à la consommation car, à force de vider les nappes phréatiques, l'eau de mer s'y est infiltrée.

Le morcellement du territoire et l'étranglement économique de la Palestine visent, tout autant que les guerres de conquête, à chasser les habitants de la Cisjordanie pour permettre à Israël de s'agrandir. Cela ne peut qu'accroître la révolte des Palestiniens.

Marianne LAMIRAL



trôlée par les autorités israéliennes, avec la construction de voies d'accès, de postes militaires ou du mur de séparation entre l'État juif et le territoire palestinien,

Les routes rapides, réservées aux Israéliens, ou la ligne du futur tramway de Jérusalem-Est construite par Alstom et Veolia, créent un maillage visant à morceler le territoire ; elles contournent les villes ou villa-

aux points de passage.

La construction du mur entre Israël et la Cisjordanie répond à la même logique : rendre la vie impossible aux Palestiniens. Déjà son tracé sinueux multiplie les obstacles à la continuité territoriale d'un hypothétique État palestinien et complique l'administration du pays. Mais surtout des habitations, voire des villages entiers ont été détruits, 90 000 oliviers

rejoindre leurs champs, les points de passage étant rares (une trentaine en théorie), ouverts à des horaires restreints qui ne sont pas adaptés aux travaux agricoles et assortis de contrôles qui peuvent durer des heures. Une douzaine de villages palestiniens se trouvent aussi pris entre la frontière israélienne et le mur, empêchant leurs habitants de se rendre en Cisjordanie.

• Les derniers développements de la crise financière mondiale

Des centaines de milliards dilapidés, pour rien

Coup sur coup, les trois PDG des plus grandes banques mondiales viennent de sauter. Celui de Merrill Lynch, celui de Citigroup (banque américaine numéro un dans le monde) et enfin le PDG d'UBS (Union des banques suisses). Leurs actionnaires leur ont reproché les milliards de dollars de trou dans les comptes des banques qu'ils dirigeaient.

Il ne s'agit là que du dernier épisode de la crise financière mondiale qui agite le monde depuis maintenant des mois. Crise qui est loin d'être « un simple incident », comme certains le prétendaient quand elle a éclaté.

De la spéculation immobilière aux États-Unis à la spéculation financière mondiale débridée qu'elle a accélérée, c'est l'ensemble du système financier qui est touché, et nul ne sait vraiment jusqu'où. De semaine en semaine, l'importance des sommes dilapidées dans ces opérations spéculatives apparaît plus grande, quitte à donner le vertige. De quelques établissements de crédit au démarrage, on s'est vite rendu compte que ce sont toutes les grandes banques, et pas seulement les américaines, qui étaient touchées. Ainsi les

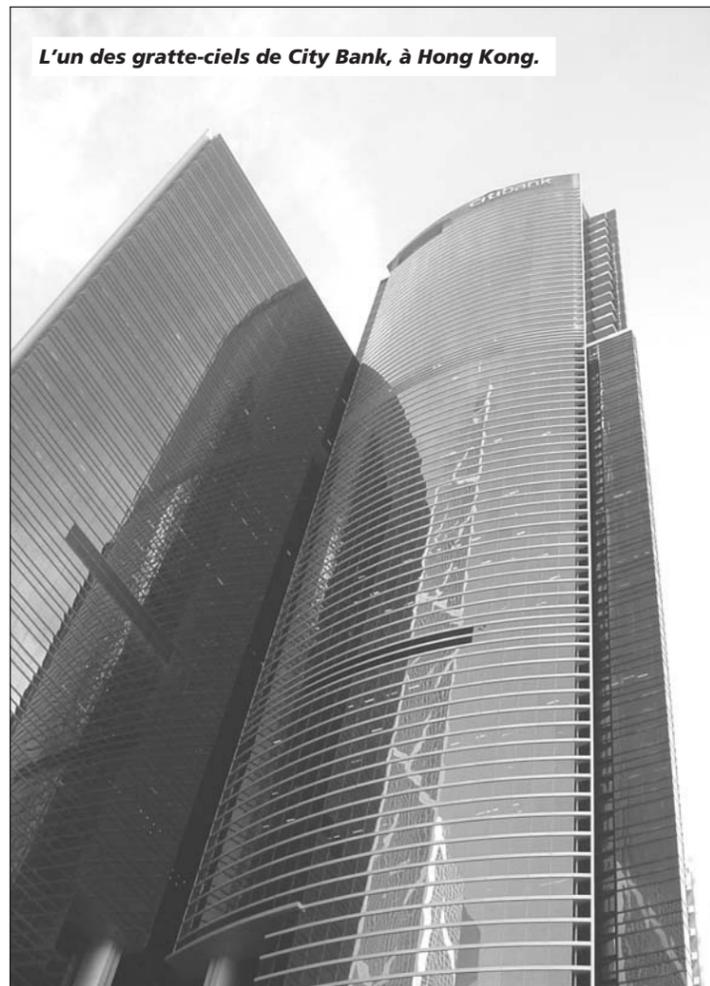
estimations des pertes reconnues sur ces placements spéculatifs de la seule banque Merrill Lynch sont passées en octobre de 4,9 à 7,9 milliards. Quant à la première banque du monde, Citigroup, les analystes financiers estiment aujourd'hui qu'elle devra prélever 30 milliards de dollars sur ses fonds propres pour faire face à ses placements risqués, réduits aujourd'hui à zéro.

Outre le géant suisse UBS, la plupart des grandes banques européennes sont dans la tourmente : la Deutsche Bank, Commerz Bank, HSBC, BNP-Paribas, le Crédit Suisse, etc., avec au total encore des milliards d'euros dilapidés et disparus dans cette tourmente. La dernière estimation portant sur l'importance des sommes perdues en 2007 au niveau mondial, dans le cadre de cette spéculation financière ayant pour origine les prêts hypothécaires risqués aux États-Unis, varie de 100 à... 350 milliards de dollars (l'équivalent du budget total de la France).

Mais c'est aux populations, aux classes populaires de tous les pays, qu'on a déjà demandé de payer ce gâchis monstrueux. Aux États-Unis mêmes, on s'attend à ce que

deux millions de propriétaires aux revenus modestes soient expulsés de leurs maisons ; des dizaines de milliers de salariés du bâtiment ont déjà été licenciés, de même que des dizaines de milliers d'employés des banques et des services financiers à travers le pays. Et encore, les conseils d'administration des grandes banques exigent, pour – osent-ils proclamer – « combler les trous financiers », de nouvelles charrettes de suppressions massives d'emplois. Et il y a fort à parier que ce sera la voie suivie par leurs homologues européennes. Par ailleurs des milliers de petits épargnants, de retraités, sont de leur côté menacés de ruine.

Quant aux différents États, aux USA comme en Europe, ils interviennent dans cette crise depuis des mois. Non pas pour préserver les salariés du licenciement, de l'expulsion ou de la ruine, mais pour renflouer les caisses de toutes ces banques. Cet été, des dizaines de milliards de fonds publics ont été mis à la disposition des établissements bancaires fragilisés par leurs placements spéculatifs. Ces jours derniers, la Réserve fédérale américaine, la banque centrale, a mis à nouveau 41 mil-



L'un des gratte-ciels de City Bank, à Hong Kong.

ARC

liards de dollars à la disposition du système financier américain. Mais c'est encore à la population que l'on va imposer de payer les conséquences de cette gabegie... jusqu'au jour où les travailleurs imposeront que les capitaux accumulés par ces parasites soient utilisés pour les besoins de la population, et non contre elle.

Paul SOREL

Une année en or... pour les patrons

Le mensuel Capital du mois de novembre fait le point sur les revenus (salaires, avantages et stock-options) des grands patrons français, pour qui 2006 a été une « année en or ». Les cinquante patrons les mieux payés gagnent en moyenne 3,8 millions d'euros par an, soit 316 ans de smic !

La palme revient à Louis Schweitzer, ex-PDG de Renault et toujours président du conseil d'administration, qui a touché presque douze millions d'euros dans l'année, dont onze de plus-value sur ses stock-options. Il est talonné de près par le

patron de la Société Générale, Daniel Bouton, qui s'est accordé une augmentation de salaire de 25 %, sans doute pour se consoler de n'avoir touché que sept millions et demi d'euros de plus-value sur ses stock-options !

Mais ces revenus ne sont parfois pas grand-chose en comparaison des dividendes qu'ils touchent quand ils sont actionnaires. Car ce sont les actionnaires, c'est-à-dire ceux qui possèdent les entreprises, qui acceptent de verser aux PDG qu'ils ont embauchés de tels salaires, de très loin inférieurs à leurs propres revenus. Cette

année, les bénéficiaires des entreprises du CAC 40 ont progressé de 15 %, mais la part des profits distribuée aux actionnaires a bondi de 35 % ! Ainsi Bernard Arnault, du groupe LVMH, a touché 326 millions d'euros en tant qu'actionnaire. Cela lui vaut d'être l'homme le plus riche de France et la septième fortune du monde. Quant à Arnaud Lagardère, dont on a beaucoup entendu parler, il a réussi, alors que le bénéfice de son groupe EADS plongeait de 60 %, à en récupérer tout de même douze millions pour sa cagnotte personnelle.

Quant aux retraites de ces messieurs, elles sont aussi dorées que leurs « parachutes » en cas de licenciement, comme en témoigne Bertrand Collomb, ex-PDG des cimenteries Lafarge, qui lui ont garanti une retraite d'un million d'euros par an jusqu'à la fin de ses jours ; rien à voir avec les « privilèges » des cheminots !

Ce sont bien sûr les mêmes qui licencient à tour de bras, expliquent aux salariés qu'il est impossible de les augmenter et que les chômeurs sont des « assistés ».

Sylvie MARÉCHAL

• Plus 172 % pour Sarkozy

On n'est jamais mieux servi que par soi-même

Décidément, avec Sarkozy, c'est « Monsieur Plus » tous les jours. La semaine dernière, on apprenait que, par souci d'égalité avec le Premier ministre, il s'octroyait une augmentation de 140 %. Finalement, cette semaine, on apprend que l'augmentation sera de... 172 %, son indemnité mensuelle nette passant de 7 084 à 19 331 euros. Et la semaine prochaine lui ou ses ministres annonceront que les augmentations de salaire ne sont pas d'actualité... pour tous les autres.

En tout cas, lundi 5 novembre, Sarkozy a profité du bicentenaire de la Cour des comptes pour se féliciter d'avoir fait fixer par la loi son salaire... et cette « modeste » augmentation. C'est sans doute à cela qu'il pensait en parlant de la « récompense du mérite et du travail bien fait » !

Cédric DUVAL

• SNCF

En soixante-dix ans, de moins en moins de service public !

La SNCF est née fin août 1937, par la nationalisation des cinq principales compagnies ferroviaires privées réunies dans la « Société nationale des chemins de fer français ». Le gouvernement réalisait là, avant tout, une opération de sauvetage de leurs propriétaires en faillite. Même si la création d'un réseau unifié à l'ensemble du territoire constitua un progrès bénéficiant à l'ensemble de la population.

La fin de l'année 1937 fut consacrée à préciser comment l'État, tout en préservant les intérêts immédiats des actionnaires de ces compagnies, allait mettre en place un réseau ferré qui réponde aux exigences des industriels du pays. Les anciennes compagnies, par ailleurs grassement dédommagées, gardaient 49 % du capital de la nouvelle société, dont l'État détenait 51 %. La nouvelle société affichait d'emblée ses orientations : recherche d'un « excédent d'exploitation » et de la rentabilité, tarifs augmentés de 20 % afin d'atteindre l'équilibre financier, disparition programmée de 6 000 kilomètres de lignes voyageurs, baisse des effectifs de plusieurs dizaines de milliers en l'espace de deux ans. On le voit : depuis sa création et



Manifestation en gare de Figeac contre la suppression de la liaison Rodez-Paris (décembre 2006).

de la sidérurgie du Nord et de Lorraine, elle s'efforça de maintenir sa rentabilité en supprimant le tiers des lignes et en abandonnant de nombreux services omnibus, tandis que la politique tarifaire pour les voyageurs était revue à la hausse.

Après l'élection de Mitterrand, en 1981, et la nomination au ministère des Transports d'un communiste, Charles Fiterman, la SNCF fut transformée en « établissement public industriel et commercial », recherchant un « excédent finan-

cesse ses projets phares pour toute la période à venir. Pour les réaliser, elle s'endetta considérablement auprès des banques, avec pour contrepartie une politique d'économies qui aboutit à la suppression de 73 000 emplois entre 1985 et 1995. De nouveau, des lignes secondaires furent fermées, l'entretien du réseau rogné, les activités de fret réduites, etc., ce qui n'empêcha pas le déficit d'atteindre en 1996 près de deux milliards d'euros et la dette près de 35 milliards !

En 1997, le gouvernement créa Réseau ferré de France (RFF), qui prit à sa charge les infrastructures ainsi que les deux tiers de la dette. La SNCF se trouvait, de fait, éclatée en deux morceaux, ce qui représentait un incontestable recul. Ce recul est encore accentué aujourd'hui, alors que le réseau ferré est ouvert à d'autres entreprises ferroviaires que la SNCF. En effet des transporteurs privés, aujourd'hui de fret mais dès 2008 également de voyageurs, peuvent s'adresser à RFF pour obtenir l'autorisation – moyennant paiement – de faire circuler des trains dont ils sont propriétaires, exactement comme des camions privés peuvent circuler sur le réseau routier. Dans quelques années, l'ensemble du trafic sera ainsi livré à la concurrence, ce que le gouvernement et la direction SNCF présentent comme une évolution inévitable et positive !

Au nom de cette concurrence, la course au profit s'est renforcée, à coup de restrictions, de « recentrages » sur ce qui apparaît commercialement « rentable » à la direction, au détriment de ce qui serait nécessaire et utile à l'ensemble de la population.

Lucienne PLAIN



Cheminots entretenant les voies.

quels qu'aient été les aléas de son histoire, la SNCF n'a jamais failli à cette orientation définie !

Après la Seconde Guerre mondiale, la remise en route des transports se fit en exigeant des efforts et des sacrifices des cheminots. Le service du fret se fit à des prix bradés en faveur des industriels. Puis dans les années soixante-dix, lorsque la SNCF fut confrontée à la première crise pétrolière et au démantèlement

« par une politique salariale et de suppressions de postes qui dressa contre elle les cheminots à la fin de l'année 1986. De nouveau, fin 1995, l'annonce d'une réforme du système SNCF des retraites des cheminots déclencha une grève dont on parle encore, qui contraignit le gouvernement Juppé à remballer le projet.

1981 avait également été l'année du lancement du premier TGV. Dès lors, la SNCF fit des lignes à grande

• Négociations patronat-syndicats

Les patrons offrent ce qu'ils n'ont pas... et demandent tout le reste en échange

L'information selon laquelle le patronat serait prêt à des reculs significatifs, en vue d'arriver à un accord avec les syndicats sur la « modernisation du marché du travail », a été abondamment reprise. Mais il s'agit d'une véritable entourloupe.

Depuis la rentrée, tous les vendredis, le patronat rencontre les syndicats pour négocier. Le gouvernement a mis la pression pour soutenir ses amis les patrons, en menaçant de légiférer s'il n'y avait pas d'accord. Évidemment, il s'agirait de lois donnant satisfaction au patronat.

Pour illustrer le marché de dupes que proposent gouvernement et patronat, il suffit de rapporter les dernières péripéties autour du contrat nouvelles embauches, le CNE.

Le CNE a institué, pour toutes les entreprises de moins de vingt salariés, une période d'essai de deux ans durant laquelle le patron peut licencier à sa guise et sans motif. Plusieurs tribunaux ont déclaré ce contrat illégal, et l'Organisation Internationale du Travail, un organisme dépendant de l'ONU, qu'on ne peut qualifier de contestataire, s'approprierait à en faire autant à la mi-novembre.

Sachant qu'il ne pourra maintenir le CNE, le patronat présente aujourd'hui le marché suivant : il consent au retrait définitif du CNE... mais en échange les syndicats devront accepter de ratifier les autres propositions du patronat, qui visent à démolir plus encore les quelques droits restant aux travailleurs dans les contrats de travail.

Ainsi, les syndicats sont appelés à valider les « contrats de mission », qui permettent aux patrons de mettre à la rue leurs salariés embauchés dans ce cadre, sans préavis, sans procédure et sans droit, six mois, un an ou même cinq ans après leur embauche. De même, les syndicats sont appelés à donner leur accord sur cette autre proposition du patronat qui, en lieu et place des procédures de licenciement actuelles, et en particulier des licenciements économiques, prétend instituer « la séparation à l'amiable ». Le salarié se trouverait alors seul face aux pressions et au chantage de son patron et, s'il « accepte » ce licenciement « à l'amiable », toute contestation juridique lui serait alors interdite.

Les patrons nous montrent ce qu'ils sont prêts à lâcher autour du tapis vert : rien, zéro, néant. En revanche, ils sont prêts à tout réclamer. Alors, les travailleurs doivent n'avoir aucun complexe pour demander tout ce qui leur est dû, sans rien omettre. Et même dans ce cas, ils seront toujours en retrait sur ce que les patrons leur doivent : tout.

Paul SOREL

• Après l'enquête de *Que Choisir* ?

Lyon décide de baisser le prix de l'eau de 16 %

L'enquête nationale récente de l'Union fédérale des consommateurs - *Que Choisir* ? sur les tarifs de l'eau continue de faire des vagues.

Selon *Que Choisir* ?, dans la plupart des villes le prix de l'eau est beaucoup trop élevé. Surtout, ce qui est le cas le plus fréquent, lorsque l'exploitation en est confiée à des sociétés privées.

Pour Lyon, *Que Choisir* ? estimait que la marge des sociétés atteignait 42,3 %. Le maire-adjoint de la ville chargé des marchés publics déclare, quant à lui, que les prix devraient baisser de 30 % à 35 %.

Lyon est lié par contrat avec deux sociétés : Veolia (85 % de l'eau des communes du Grand-Lyon) et la SDEI, une filiale de la Lyonnaise des Eaux, pour les 15 % restants. Les contrats, d'une durée de trente ans, lient la ville jusqu'en 2016. Mais une

renégociation est prévue, tous les cinq ans, sur les prix.

C'est dans le cadre de cette renégociation quinquennale, qui doit fixer les nouveaux tarifs avant le 1^{er} janvier prochain, que la communauté urbaine du Grand-Lyon a décidé une baisse relativement modérée de 16 %, que Veolia a acceptée.

L'exemple de Lyon confirme en tout cas la validité de l'enquête de *Que Choisir* ?. Cette enquête mettait aussi en évidence que les communes qui avaient choisi l'exploitation directe de l'eau, sans passer par une société privée, payaient en moyenne leur eau nettement moins cher que les autres.

Il reste à espérer que l'initiative de Lyon, pour limitée qu'elle soit par rapport aux profits des marchands d'eau, soit imitée par d'autres villes. Il n'y a pas de raison que les usagers continuent à se faire plumer.

André VICTOR

Une station d'épuration de la Lyonnaise des Eaux.



• RSA

Petit coup de pouce, ou gros effet d'annonce ?

Lundi 5 novembre, l'expérimentation du revenu de solidarité active (RSA) a été étendue à seize départements, qui l'appliqueront dans un certain nombre de communes sélectionnées.

Cette mesure ne concerne pour le moment que les titulaires du RMI (revenu minimum d'insertion) et de l'API (allocation de parent isolé). Elle vise à les inciter à reprendre une activité salariée ou à entreprendre une formation rémunérée, en leur garantissant la conservation d'une partie des aides qu'ils reçoivent. Le gouvernement affirme que, de cette façon, non seulement leur revenu ne devrait pas diminuer, mais il devrait même augmenter. L'objectif serait qu'à partir d'un certain nombre d'heures travaillées les bénéficiaires du RSA franchissent le seuil de pauvreté (788 euros pour une personne seule ; 1970 euros pour un couple avec deux enfants scolarisés).

Il est probable que les érémites qui refusent un « petit boulot » mal payé et sans avenir, de peur de voir leur maigre

revenu diminuer, seront intéressés par cette formule. Ils ne sont cependant pas au bout de leurs peines. Il leur faudra d'abord être choisis. Or, dans une ville comme Marseille, qui se propose à l'expérimentation de la formule, plus d'un quart des habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté. Le test, lui, portera sur 3 000 personnes. Quant au département de la Seine-Saint-Denis, il compte 51 000 érémites et le vice-président du Conseil général dit qu'il se voit mal choisir qui y aura droit ou pas.

Encore faut-il aussi que les candidats trouvent un emploi. On peut imaginer qu'un certain nombre de patrons sont prêts à proposer des petits boulots de quelques heures pour résoudre leur problème ponctuel de main-d'œuvre. Mais au-delà ? Marseille encore, selon *l'Usine nouvelle*, a prévu de donner 200 euros mensuels aux sociétés qui transformeront dans les six mois un temps partiel d'au moins dix heures en un temps plein d'un an. Toujours la même recette d'aide aux patrons sur les fonds publics !

Et qui financera le RSA ?

L'État, qui promet de prendre en charge l'intégralité du coût de l'expérimentation pour les bénéficiaires de l'API et la moitié du coût pour les bénéficiaires du RMI, ou les départements, qui croulent sous le poids du financement du RMI et des aides sociales multipliées par deux en cinq ans ? Le doute est permis. Car il existe des craintes, bien réelles, concernant les projets de réforme globale des minima sociaux, de la prime pour l'emploi et des différentes aides.

Le gouvernement ne cherche pas à aider ceux qui sont plongés dans la précarité. Il vise, au contraire, à réduire les dépenses dites « sociales ». En 2005, Hirsch estimait le coût du RSA entre six et huit milliards d'euros ; il parle maintenant de deux milliards.

Alors, le RSA aidera peut-être ponctuellement certains chômeurs à survivre un peu moins mal, mais il sera bien incapable de résoudre le problème des trois millions de sans-emploi et des six millions de pauvres.

Sylvie MARÉCHAL

• Nevers (Nièvre)

Encore une menace d'expulsion

Quelques semaines après un jeune Marocain, c'est un homme d'origine arménienne, mais né en Azerbaïdjan, qui est menacé d'expulsion.

Vendredi 26 octobre, Sergueï est arrêté dans son foyer et conduit en centre de rétention à Rennes. Il vit depuis sept ans en France, après avoir fui l'Azerbaïdjan et vécu plusieurs années sans papiers en Russie.

Il a une compagne et trois enfants, dont la dernière n'a que quinze jours. Il tente depuis qu'il est en France de trouver un emploi. Il a travaillé bénévolement pour les Restos du Cœur. Il y a deux ans, malade physiquement et psychologiquement, il devait bénéficier, par une décision de justice en appel, d'une carte de séjour comme étranger malade.

La préfecture de la Nièvre n'a jamais donné suite.

Au centre de rétention à Rennes, désespéré, il a fait une tentative de suicide. Transporté dans un hôpital psychiatrique, il a été ramené en centre de rétention à sa sortie, le lundi 6 novembre. Le lendemain, il faisait une nouvelle tentative de suicide.

N'ayant plus aucun parent, ni en Azerbaïdjan, ni en Russie, comme Arménien il a tout à craindre d'un retour en Azerbaïdjan. La simple humanité voudrait qu'il puisse continuer sa vie en France. Mais cela n'a pas l'air d'émouvoir le préfet.

Le Collectif contre les expulsions a organisé plusieurs rassemblements et, fort des succès précédents, compte bien obtenir des papiers pour Sergueï.

• Alcatel-Lucent

Emplois supprimés, profits sauvegardés

Alcatel-Lucent, un des leaders mondiaux du secteur des équipementiers de télécommunication, est aussi, et peut-être surtout, connu du grand public par les nombreux plans de suppressions d'emplois que cette entreprise a mis en œuvre. Le dernier en date concernerait 4 000 travailleurs.

Alcatel-Lucent a été créé en 2006 par la fusion de l'entreprise française Alcatel et de l'entreprise américaine Lucent. Les activités de ce groupe concernent tous les développements liés aux infrastructures de télécommunications : les réseaux fixes mais aussi les réseaux sans fil GSM, GPRS, Wimax et autres Wifi.

L'ancien PDG d'Alcatel Serge Tchuruk siège au Conseil d'administration, quant à Patricia Russo, l'ancienne PDG de Lucent, elle assume la direction du nouveau groupe. Lorsque Alcatel-Lucent s'est constitué, les effectifs au niveau mondial étaient d'environ 79 000 salariés, dont 12 000 en France.

Les suppressions de postes n'ont pas commencé avec la constitution du groupe Alcatel-Lucent. Depuis 2003, selon les sources Alcatel, ce sont 21 365 emplois qui ont été supprimés dans le monde. Et ces chiffres ne concernent que la seule entre-

prise Alcatel. Avec l'annonce de la fusion, Russo et Tchuruk ont pratiqué dans un premier temps le « minimum patronal » dans ce genre d'opération, soit 10 % des effectifs totaux en moins, à savoir quelque 9 000 suppressions de postes. Puis ils en ont rajouté 3 500 autres pour cause de prétendus mauvais résultats, dont 1 500 en France sur huit établissements.

Cela n'étant pas encore « à la hauteur des espérances » des

gros des investissements se concentre plutôt dans les rachats de sociétés déjà existantes et dans les fusions avec d'autres groupes en vue d'assurer des profits rapides.

Certes, pour justifier les coupes claires dans les effectifs, la direction invoque des pertes. Mais si Alcatel-Lucent parvient à les faire apparaître, c'est en incluant les charges dites de restructuration. C'est dire que tout ne va pas si mal pour la société



LO

patrons et des actionnaires, la direction de l'entreprise a donc de nouveau surenchéri en proposant 4 000 suppressions de postes supplémentaires dans le monde, faisant ainsi passer les prévisions de pertes d'emplois depuis la fusion à 16 500 !

Et pourtant, dans les secteurs des télécommunications, nombre de besoins ne sont toujours pas satisfaits, sans que cela soucie les dirigeants de l'entreprise pour qui il n'est pas réellement question d'investir si les profits espérés ne sont pas suffisants, ou doivent se faire attendre trop longtemps. Le

qui cherche à toute fin à améliorer sa rentabilité sur le dos des salariés.

Ces derniers avaient déjà montré leur mécontentement, notamment lors d'une manifestation européenne qui a eu lieu le 15 mars dernier. Après les dernières annonces de la direction, il en faudra plus encore pour dire stop et montrer que les salariés qui produisent les richesses en ont assez des usines fermées, des suppressions d'emplois et des licenciements !

Correspondant LO

• Les explosions dues au gaz

Manque de sérieux de GDF et des entreprises du BTP

L'explosion provoquée par un engin de chantier qui a éventré une conduite de gaz à Bondy, le 30 octobre, a entraîné une réaction quasi unanime parmi le personnel de Gaz de France confronté au problème des chantiers. Dans la région parisienne, tout au moins, tous les gaziers déclaraient que ce genre d'accident avait failli leur arriver un jour !

En effet le personnel est complètement débordé. Les bureaux sont bourrés de dossiers en attente de traitement. Pour les demandes de branchement gaz, on peut attendre jusqu'à dix-huit semaines avant d'obtenir satisfaction. C'est un record qui n'est pas seulement dû à GDF, les retards administratifs y sont aussi parfois pour quelque chose.

À cause du sous-effectif, certains agents doivent enchaîner période d'astreinte sur période d'astreinte, sans pouvoir dormir correctement.

La mise à jour des plans de branchements se fait avec retard. Il y a quelques années, pour résorber un retard justement, GDF avait fait faire le travail par des intérimaires, plus ou moins à la va- comme-je-ten-pousse.

Les travaux de tranchées et autres sont le plus souvent confiés à des sous-traitants. Et, en principe, des « chargés d'affaire » de GDF doivent veiller à bien préparer le travail, et ensuite à vérifier que c'est correctement fait.

Mais les chargés d'affaire ne

sont pas assez nombreux. Les travaux ne se terminent pas toujours à la date prévue. Il n'y a pas toujours de chargé d'affaire sur les lieux au moment où ça se termine. L'entreprise qui a effectué les travaux doit fournir des plans permettant la mise à jour. Mais les mesures inscrites sur ces documents sont souvent approximatives et on ne peut plus rien vérifier une fois la tranchée rebouchée.

Bref, la catastrophe de Bondy, parmi bien d'autres, n'étonne personne.

Dans le cas précis de Bondy, l'enquête déterminera si c'est Gaz de France ou l'entreprise du BTP qui est responsable, voire les deux.

Mais ce qui est certain, c'est que la façon démente de procéder de la part de GDF, bien plus préoccupé par ses bénéfices et son mariage avec Suez que par la sécurité des ouvriers qui travaillent sur ces canalisations et celle des populations environnantes, ne peut que favoriser ce type d'accidents.

Correspondant LO

• Cité HLM de Fonsala – Saint-Chamond (Loire)

Le maire contre les locataires

La cité HLM de Fonsala subit une réhabilitation toute au détriment des locataires. Tout est fait en même temps et les appartements sont des chantiers pendant des semaines ; les nouvelles portes d'entrée ne correspondent pas toutes aux cadres et donc soit ne ferment pas, soit restent bloquées ; pour les fenêtres, se sont des jours qui apparaissent sur le côté. Aucune coordination n'a lieu entre les divers intervenants : l'un peut démonter les radiateurs pour

les changer et un autre remettre l'eau pour d'autres travaux. Les sous-traitants engagés n'ont pas de personnel qualifié et, de plus, ne prennent aucun soin des lieux où ils travaillent.

Lors de leur venue au Conseil municipal du mardi 23 octobre, les locataires avaient obtenu du maire (UMP), président de l'OPAC, d'être reçus au Conseil d'administration de celui-ci, le lundi 29 octobre.

Si réception il y a eu, elle fut tout sauf conviviale. Le maire

ne voulut recevoir que 5 des 20 locataires qui s'étaient déplacés.

Le maire refusa de concéder quelque mesure concrète que ce soit, sous-entendant que les mécontents faisaient des histoires pour pas grand-chose. On était donc bien loin de ses propos doucereux du Conseil municipal.

Ce sont donc des locataires toujours très mécontents qui se sont retrouvés en assemblée le lundi 5 novembre. Ils ont bien précisé que, sur le terrain, les

choses se passent comme avant : l'OPAC et la SAEC, l'entreprise responsable des travaux, n'ont guère le souci du travail bien fait et des souhaits des locataires. Tous les locataires présents se sont sentis particulièrement insultés par la dernière initiative de l'OPAC : envoyer à tous une brochure pour expliquer comment nettoyer leur appartement après travaux !

Il fut décidé d'envoyer une lettre type de demande de remboursement pour les locataires

dont les loyers ont été augmentés de 40 euros avant même que les travaux ne soient finis, dès août pour certains. Il fut aussi décidé de s'adresser au préfet, au directeur de la DDE et aux médias nationaux pour faire entendre les mécontentements.

La mobilisation des locataires ne peut que se poursuivre, vu la façon dont se passe cette réhabilitation et l'attitude méprisante de l'OPAC.

Correspondant local

• Tours

Les nouvelles cliniques naissent dans la douleur

À Tours, sept cliniques privées situées dans la ville viennent de se rassembler en deux « pôles ». L'un au nord de l'agglomération, « l'Alliance », vient d'ouvrir en août et regroupe les activités de trois d'entre elles, avec 220 lits. Le second, au sud, doit ouvrir en décembre prochain. Il sera l'un des plus importants du pays, avec 438 lits regroupant les quatre autres cliniques sur 40 000 m².

des hôpitaux publics. Ce n'est qu'alors que la direction accepta d'écouter les revendications du personnel, lâchant 18 créations de postes et une augmentation des salaires de 2 %. Les salariés

tous les accords d'entreprise précédents allaient être « remis à plat », c'est-à-dire les quelques acquis annulés.

Plusieurs dizaines de salariés se sont ainsi réunis avec la CGT le vendredi



Les grévistes devant l'Alliance.

Mais le moins que l'on puisse dire, c'est que ces naissances ne se sont pas accomplies sans douleurs...

Le « Pôle nord » s'est enflammé...

Après des semaines de galère, le déménagement dans l'improvisation et le bricolage, les salariés de l'Alliance, épuisés et exaspérés par une direction sourde à toutes leurs réclamations, se sont mis en grève le jeudi 11 octobre. Ils dénonçaient le manque criant de postes, des salaires minables et des conditions de travail déplorables, dont s'étaient d'ailleurs fait l'écho de nombreux patients, notamment dans le courrier des lecteurs du journal local.

Lors d'une assemblée des grévistes, une aide-soignante

montrait sa fiche de paie : 300 euros de moins qu'au CHU, à ancienneté égale. La prime du dimanche est de 15 euros pour 12 heures de travail, alors qu'à l'hôpital, elle est de 46 euros pour 7 h 40... Quant aux effectifs, les exemples cités étaient aussi édifiants : une infirmière de nuit pour 14 patients en soins intensifs ; deux aides-soignantes le matin pour s'occuper de 34 patients en Orthopédie, c'est trois fois moins qu'au CHU, qui pourtant n'est pas en sureffectif !

Au deuxième jour de grève, la préfecture décidait l'évacuation des patients et la fermeture totale de la clinique, puisque le personnel des cliniques privées ne peut pas être réquisitionné en cas de grève comme l'est celui

réunis en assemblée générale ont décidé alors la reprise du travail, même si ce qu'ils ont obtenu est encore loin de ce qu'ils réclamaient : 24 postes, et l'alignement des salaires sur ceux des hospitaliers.

...et ça commence à chauffer au « Pôle sud »

Cette lutte a été suivie avec attention par les personnels des autres cliniques qui doivent déménager à la fin de l'année. D'autant plus que leurs patrons ont déjà annoncé qu'à cette occasion

12 octobre, et ils ont manifesté en ville le samedi 20 pour refuser les reculs que voudrait imposer la nouvelle direction sur les 35 heures, les salaires, les primes, estimant qu'ils pourraient y perdre chacun entre 80 et 400 euros par mois.

La première victoire obtenue par leurs collègues de l'Alliance n'est certainement pas pour rien dans leur mobilisation, dont on souhaite qu'elle fasse reculer les rapaces de la santé.

Correspondant local

Le patron insulte les grévistes

Le président du directoire de l'Alliance a acheté un quart de page du journal local pour dénoncer les grévistes qui auraient, selon ses termes, « laissé seuls » les patients, « une rupture avec les principes de respect des patients contraire à notre éthique », selon lui.

L'« éthique » de ces marchands de soins que sont les patrons de cliniques, c'est

avant tout celle de leur portefeuille d'actionnaires. En économisant au maximum sur les postes et le matériel, c'est sur la peau des patients comme des salariés qu'ils s'enrichissent. D'ailleurs, de nombreux patients évacués ont tenu à témoigner de leur solidarité envers les salariés en grève, même devant les caméras de la télévision locale.

• Geodis-Cugnaux (Région de Toulouse)

Grève contre des licenciements

Depuis le vendredi 26 octobre, les trente salariés de Geodis-Cugnaux, entreprise spécialisée en logistique pharmaceutique, sont en grève totale. C'est ce jour-là qu'ils ont appris la décision du PDG du groupe, Pierre Blayau, ancien PDG de Moulinex, de fermer le site de Cugnaux dans la banlieue toulousaine. Cette fermeture entraînera 17 licenciements et 13 transferts sur Euro-Centre à Castelnau d'Estretet, à 40 kilomètres de là.

Les travailleurs en grève revendiquent un emploi et un dédommagement financier pour ceux qui ne seront pas repris par Euro-Centre, ainsi qu'une augmentation de salaire pour ceux qui seront mutés, en compensation des frais occasionnés par l'augmentation du trajet. Ils occupent l'entrée du site jour et nuit, distribuant des tracts d'informations aux automobilistes, et recevant un soutien marqué de la part de la population de Cugnaux, ainsi que d'autres salariés.

Geodis ce n'est pas une simple PME de Cugnaux, mais un groupe de 23 800 personnes présent dans 120 pays. En fermant le site de Cugnaux, les dirigeants ne veulent pas seulement diminuer la masse salariale, mais également vendre le terrain en réalisant une importante plus-value immobilière, dans un des secteurs les plus chers de l'agglomération. Le maire de Cugnaux a d'ailleurs rappelé aux dirigeants locaux de l'entreprise que Geodis avait bénéficié de prix préférentiels lors de l'achat du terrain, il y a une dizaine d'années. De cela, les actionnaires se moquent éperdument, eux qui veulent économiser sur la masse salariale, en supprimant la moitié des emplois, et revendre avec une coquette plus-value un terrain qu'ils avaient acquis avec l'aide de fonds publics.

Seul grain de sable, la grève des travailleurs.

Correspondant LO

L'argent public de la Sécurité sociale, par l'intermédiaire de l'ARH, a largement arrosé l'opération de regroupement des cliniques privées – on parle de 20 millions par an depuis cinq ans. Sans parler

des opérations immobilières juteuses dont pourront profiter les actionnaires des cliniques en revendant leurs bâtiments. L'un d'entre eux vient d'ailleurs d'être vendu pour plus de 3 millions d'euros.

• Assurances AXA – site Londres-Saint-Lazare – Paris 9^e

Contre les pressions au rendement et le manque d'effectifs

À AXA Londres-Saint-Lazare, nous avons obligé la direction à nous entendre alors que depuis un an elle faisait la sourde oreille à toutes nos demandes.

En restant solidaires, nous lui avons fait comprendre que nous en avions assez de ses pressions et nous avons obtenu que, pour faire face à la charge de travail, elle recrute cinq personnes – pour l'instant en contrat à durée déterminée et pour dix-huit mois.

Il faut savoir que depuis la mise en place de son plan dit « Ambitions 2012 », dont le but est de tripler les bénéfices en supprimant des emplois et en augmentant la productivité, nos conditions de travail n'ont cessé de se dégrader. Depuis plus d'un an la direction a multiplié les pressions au rendement, raccourci les délais de traitement des dossiers, demandé que le téléphone soit décroché dans les vingt secondes, augmenté la charge de travail, le tout sans

aucune embauche, sans remplacer ceux qui partent à la retraite.

Nos protestations n'ayant servi à rien, même quand des gens « craquaient » dans le service, une quarantaine d'entre nous a décidé de faire une pétition pour nous faire respecter de la direction, en exigeant qu'elle cesse de nous traiter comme des machines et qu'elle embauche. Nous avons été 102 sur 125 à la signer et 50 volontaires sont finalement allés la porter au

directeur. D'abord, il a cru pouvoir nous diviser en demandant aux chefs de nous convoquer individuellement, mais ces entretiens ont tourné court, car tout le monde a défendu les revendications décidées ensemble. Le directeur nous a finalement avoué que notre solidarité l'avait pris au dépourvu ! Il a donc choisi de céder,

entre autres en embauchant cinq personnes pour dix-huit mois, ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps sur le secteur.

Nous retenons la leçon et nous savons maintenant comment faire pour transformer ces contrats à durée déterminée en contrats à durée indéterminée.

Correspondant LO

• IBM – La Gaude (Alpes-Maritimes)

Stress au travail

Le travail est de plus en plus pénible à IBM-La Gaude, où nous devons tenir des délais de plus en plus courts pour mener à bien les projets pour les clients. Nous avons tout le temps sur le dos les managers, qui eux-mêmes sont harcelés par les directeurs ; et nous devons tenir les délais avec de moins en moins de monde dans les services. En quinze ans, les effectifs sont passés de 1 300 à 550.

Le système de notation et d'évaluation vise à nous isoler les uns des autres. Notre promotion et notre salaire en dépendent et même notre avenir dans l'entreprise, puisqu'il n'y a plus d'aug-

mentations générales. Obtenir la note 4, attribuée à la tête du client, c'est se retrouver sur un siège éjectable en étant désigné prioritairement pour les plans de licenciements.

C'est ce qu'a dénoncé le médecin du travail dans un rapport alarmant sur la santé psychologique de nombreux salariés : stress, troubles du sommeil. Il mettait en cause la direction, lui reprochant sa politique dans l'entreprise. La réaction ne s'est pas fait attendre : la direction a essayé de se débarrasser du médecin du travail ! Mais celui-ci ne s'est pas laissé faire. La direction départementale du travail a été saisie

et a donné quatre mois à la direction pour évaluer les risques psychologiques que nous subissons au travail.

Bonne question, mais si pour la direction tout va bien, ce n'est pas notre avis. Les pressions en tout genre pour nous faire travailler plus et plus vite sont insupportables.

Le groupe IBM a fait en 2006 un chiffre d'affaires de 91 milliards de dollars et 9,4 milliards de bénéfices. Nous n'allons pas ruiner notre santé pour accroître encore des résultats aussi florissants !

Correspondant LO

• Haute-Savoie

Le patronat voudrait de la main-d'œuvre, mais pas la payer

Depuis quelques semaines, la presse régionale se fait l'écho du patronat et des notables locaux sur les difficultés de recrutement de main-d'œuvre en Haute-Savoie, en particulier dans l'industrie.

Aussi pour aider les patrons à recruter, tout est bon, même la publicité mensongère ! Ainsi il y a quelques semaines *Le Dauphiné Libéré* faisait sa Une en titrant : « Les salaires jusqu'à 4 200 euros dans le Décoltage » (industrie traditionnelle en Haute-Savoie, en particulier en vallée d'Arve) ! Inutile de dire que la réalité est tout autre.

La réalité, c'est par exemple ce que vivent les travailleurs de la plus grosse entreprise industrielle du département : la SNR Roulements dans l'agglomération d'Annecy. Les salaires y sont devenus tellement bas au fil des ans que les « minis » des premiers coefficients ouvriers sont inférieurs au smic, et ce depuis plusieurs années.

Dans ces conditions, rien d'étonnant que la seule solution immédiate pour beaucoup de jeunes travailleurs soit de s'épuiser en heures supplémentaires ou en travaillant de nuit, tout simplement pour pouvoir boucler la fin du mois. Ce qui n'est pas simple dans une région

avec les loyers parmi les plus chers de France.

Alors SNR peut se vanter d'être le « premier recruteur de Haute-Savoie » avec 900 embauches en CDI depuis cinq ans, l'ennui c'est que dans le même temps les démissions ont été si nombreuses que, cumulées avec les départs en retraite, l'effectif global a diminué de 261 travailleurs (171 pour les travailleurs en CDI et de 90 pour les intérimaires « permanents »).

Aussi, même si à plus long terme l'objectif de la direction est de baisser les effectifs, sur le court terme cette hémorragie de départs (à cause surtout des bas salaires) pose de sérieux problèmes pour sortir la production. D'où les campagnes de publicité dans la presse, mais aussi tout dernièrement du jamais vu : une prime de 60 euros en bons d'achat serait attribuée à tout salarié de SNR qui trouverait un volontaire à l'embauche... qui resterait au moins six mois au boulot. Cela a tellement choqué que, dans plusieurs secteurs, les affiches annonçant cette mesure ont été « graffitées » au point de devoir être retirées.

Correspondant LO

Débrayage à IBM le 25 octobre. Les grévistes montent vers les bureaux de la direction.



le 7 novembre 1917

Les ouvriers prenaient le pouvoir en Russie

Le 7 novembre 1917, le 25 octobre selon le calendrier en vigueur dans l'ancienne Russie, alors que l'Europe, pour la quatrième année consécutive était plongée dans les horreurs de la Première Guerre mondiale, les délégués des ouvriers, des soldats et des paysans russes, réunis en congrès à Pétrograd, prenaient le pouvoir : le premier État ouvrier était né. Une période nouvelle s'ouvrait, pleine d'espoir pour les masses opprimées de toute la Russie et du monde entier.

Telle n'est certes pas la façon de voir des historiens ou journalistes bourgeois actuellement. Pour une bonne partie d'entre eux, elle n'aurait été qu'un putsch fait par les seuls bolcheviks. Le « totalitarisme » du régime mis en place par Lénine expliquerait la dictature de Staline qui s'imposa plus tard.

Qu'en mars (février) 1917, les ouvriers russes et les paysans, massivement enrôlés dans l'armée, soient parvenus à abattre la dictature la plus réactionnaire d'Europe, le tsarisme, ces intellectuels défenseurs de l'ordre bourgeois seraient prêts à le voir d'un bon œil. Mais que ces mêmes classes pauvres aient voulu bien plus et que, contrairement à bien des révolutions du passé, les ouvriers n'aient pas laissé les politiciens bourgeois s'installer seuls dans les fauteuils du pouvoir, que ces ouvriers n'aient pas remis leur sort entre les mains du seul gouvernement bourgeois, qu'ils aient en un mot construit leur propre pouvoir, suscite encore leur indignation, quatre-vingt-dix ans plus tard. Les ouvriers en armes, voilà ce qui est à leurs yeux du totalitarisme.

Mais justement, la force de cette révolution, ce fut de ne pas s'arrêter en chemin.

L'aboutissement de huit mois de révolution

Au lendemain des journées de mars (février) 1917, les députés bourgeois de la Douma, un parlement créé du temps du tsar, et les partisans du régime tsariste avaient formé un gouvernement « provisoire ». Mais au même moment les ouvriers s'étaient, de leur côté, organisés dans des conseils (soviets en russe). Composés de délégués ouvriers élus et révocables, ils étaient bien plus démocratiques que des parlements bourgeois. Et surtout, ils constituaient des formes de pouvoir au travers desquels la popula-

tion pouvait imposer directement sa volonté.

Lénine voyait déjà alors, en ces soviets, les futurs organes du pouvoir ouvrier. Dans sa première *Lettre de loin*, le 7 mars, Lénine écrivait : « À côté de ce gouvernement (le gouvernement provisoire) qui n'est au fond qu'un simple commis de la "firme" de milliardaires "Angleterre-France" dans la guerre actuelle, a surgi un gou-



Un régiment gagné au bolchevisme défile avec des drapeaux rouges à la veille de la révolution à Pétrograd (Saint-Petersbourg).

vernement ouvrier, le gouvernement principal, non officiel, encore embryonnaire, relativement faible, qui représente les intérêts du prolétariat et de toutes les couches pauvres de la population des villes et des campagnes. C'est le soviét des députés ouvriers de Pétrograd, qui cherche des liaisons avec les soldats et les paysans. »

En mars 1917, dans l'enthousiasme de la victoire sur le tsarisme, dominait encore l'illusion que soutenir le gouvernement provisoire serait le meilleur garant des acquis révolutionnaires. Mais au cours du printemps et de l'été 1917, les illusions allaient progressivement tomber.

Le rôle du Parti Bolchevique et le programme révolutionnaire de Lénine

Si les socialistes de l'époque, mencheviks et socialistes-révolutionnaires, qui

étaient au début majoritaires dans les soviets, contribuaient à renforcer ces illusions, il y avait un autre parti qui défendait la nécessité absolue pour le prolétariat de prendre le pouvoir : le Parti Bolchevique.

Après une période de flottement en son sein au début de la révolution, dès le retour d'émigration de Lénine, en avril 1917, il fit sien le mot d'ordre : « Tout le pouvoir aux soviets ».

Au départ, les bolcheviks étaient minoritaires dans les soviets. Mais les masses firent vite l'expérience de ce que valaient les promesses des autres partis et du gouvernement bourgeois.

pain, la terre.

L'insurrection à l'ordre du jour

La politique des bolcheviks attirait l'hostilité farouche des dirigeants de l'armée et de la bourgeoisie, mais aussi des politiciens libéraux ou socialistes réformistes. Le journal le *Times* de Londres titrait à l'époque : « *Le remède contre le bolchevisme, ce sont les balles* ».

En juillet 1917, profitant d'une journée de manifestations dans la capitale, les tenants de l'ordre bourgeois essayèrent de mettre le Parti Bolchevique hors-la-loi. Lénine dut se réfugier en Finlande et Trotsky, l'autre prin-

grad passa aux bolcheviks, ainsi que celle du soviét de Moscou peu après.

La situation permettait que le pouvoir passe aux mains des soviets. L'insurrection armée était à l'ordre du jour. Elle fut déclenchée dans la nuit du 6 au 7 novembre 1917. La prise des bâtiments où s'était retranché ce qui restait du gouvernement discrédité fut, sur le plan militaire, réalisé par un nombre réduit d'ouvriers et de soldats révolutionnaires. Mais pour autant, cela ne ressembla en rien au coup de force d'une minorité. Car dans le pays l'immense majorité des travailleurs et des soldats avaient compris la nécessité de l'insurrection. Et ils la soutenaient, faute de quoi la révolution n'aurait jamais pu consolider son pouvoir.

Les premières mesures du pouvoir soviétique

Le premier des décrets du nouveau pouvoir révolutionnaire concernait la paix. Il proposait à tous les gouvernements une paix immédiate et sans annexion. Mais c'est aux peuples qu'il en appelait pour imposer cette paix.

Le deuxième décret concernait la terre : l'expropriation sans indemnité des biens des propriétaires fonciers et des domaines de l'Église. Les paysans étaient appelés à appliquer la mesure et à en décider des modalités : les soviets de paysans étaient incités à organiser eux-mêmes le partage des terres expropriées qui leur étaient confiées.

Le pouvoir des soviets ne nationalisa pas les entreprises industrielles et commerciales au début. Mais il les soumit au contrôle des travailleurs.

La force de ce nouveau pouvoir, en un mot, était de répondre aux aspirations de dizaines de millions d'hommes en transformant en acte leur volonté de changer leur sort.

Le 7 novembre 1917, la Russie était devenue le premier bastion d'une révolution qui allait ébranler le monde.

Aline RETESSE